

ELLE EXPRIME SA « PROFONDE PRÉOCCUPATION » SUR LA SITUATION EN PALESTINE  
L'ALGÉRIE INTERPELLE L'ONU SUR L'URGENCE D'AGIR

P.5

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 13 MARS 2025 // N°1031 // PRIX 20 DA



ABDELKADER  
ALLOULA,  
UNE VOIX  
QUI REFUSE  
LE SILENCE

P.15

ELLE FAIT SON ENTRÉE OFFICIELLE AUJOURD'HUI EN BOURSE

# LA BDL MONTRE LA VOIE

LA BANQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (BDL) OFFICIALISE SON ENTRÉE EN BOURSE, AVEC LA PREMIÈRE COTATION DES ACTIONS PRÉVUE AUJOURD'HUI. LA BANQUE A BOUCLÉ LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SOUSCRIPTIONS DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES. L'OPÉRATION A ÉTÉ UN SUCCÈS.

Lire en page 3



RÉUNION HEBDOMADAIRE DU GOUVERNEMENT

LUTTE CONTRE LA DROGUE, UNIVERSITÉS ET SITUATION DU MARCHÉ PASSÉES AU CRIBLE

P.2

14<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE DE LA  
CONFÉDÉRATION AFRICAINE  
DE FOOTBALL

WALID SADI ÉLU AU  
BUREAU EXÉCUTIF

P.16



MAHREZ BOUICH, DOCTEUR  
EN PHILOSOPHIE POLITIQUE  
À L'EXPRESS

« LA RADICALITÉ  
ANTI-ALGÉRIENNE EN  
FRANCE EST LIÉE À LA  
COURSE À L'ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE  
DE 2027 »

HÉLAS, L'HÉRITAGE COLONIAL ET CE « CORPUS POLITIQUE COLONIAL » NE CESSENT DE SE REFLÉTER DANS LES DISCOURS POLITIQUES FRANÇAIS. D'AILLEURS, L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE, POUR DES RAISONS POLITIQUES ET PAR OPPORTUNISME ÉLECTORALISTE, NE S'EST JAMAIS AUTANT INVESTIE QU'AUJOURD'HUI DANS LA PRODUCTION D'UN DISCOURS « ANTI-ALGÉRIE », EMPREINT D'« ALGÉROPHOBIE » ET DE MÉPRIS ENVERS L'ALGÉRIE ET SON HISTOIRE MILLÉNAIRE.

Lire en pages 4 et 5

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES  
DES SÉNATORIALES

## Trois recours introduits

**Hakim H.**

La Cour constitutionnelle a reçu mardi soir trois recours relatifs aux résultats préliminaires des élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la Nation, qui ont eu lieu dimanche dernier. « Nous avons reçu jusqu'à maintenant trois recours. Ils ont été transmis au secrétariat de la Cour constitutionnelle », a indiqué Ibrahim Ahmed Boukhari, secrétaire général par intérim de la Cour constitutionnelle, dans une déclaration à la presse suite à la réception de ces rapports. Il a rappelé à cette occasion les modalités de dépôt des recours contre les résultats de ces élections, qui doivent être déposés auprès de la Cour constitutionnelle dans les 24 heures suivant la proclamation des résultats provisoires par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Conformément aux instructions du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, un groupe de travail composé de 11 équipes a été formé pour examiner les procès-verbaux. Pour rappel, selon les résultats provisoires, le FLN a obtenu 19 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique avec 14 sièges, talonné par le Front El Moustakbal, une formation née en 2012, qui a créé la surprise en obtenant 10 sièges, puis par les indépendants avec 6 sièges, le MSP et le mouvement El Binna avec 3 sièges chacun, le FFS avec 2 sièges et enfin Taj avec 1 siège. Notons que l'actuel président de cette chambre, Salah Goudjil, devrait céder, cette fois-ci, son trône, car la Constitution l'empêche de briguer un nouveau mandat. Les noms de ses éventuels remplaçants commencent déjà à circuler. **H. H.**

RÉUNION HEBDOMADAIRE DU GOUVERNEMENT

# Lutte contre la drogue, universités et situation du marché passées au crible

**Le premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers, dont la stratégie de lutte contre la drogue, la création de pôles universitaires d'excellence, et la situation du marché durant le mois sacré de Ramadhan.**

Le gouvernement, selon le communiqué rendu public par les services du premier ministre, a procédé à l'examen du projet de stratégie de lutte contre la drogue et les psychotropes pour la période allant de 2024 à 2029. Une stratégie, dont la mise en place a été recommandée par le président de la République pour « contrecarrer les conséquences néfastes de la drogue sur les plans sécuritaire, social, économique et sanitaire », précise le communiqué. La réunion du gouvernement a porté, a-t-on ajouté, sur les moyens de renforcement du cadre législatif, afin de « réprimer tous les crimes ayant des liens avec le phénomène de la drogue et des psychotropes ». Cela à travers « le durcissement des peines applicables aux crimes liés à la drogue ». Le gouvernement a examiné, en outre, la version finale du projet préliminaire de la loi relative aux wakfs, à la lumière des orientations du président de la République. Et dans le cadre de la valori-



sation de l'ouverture des universités sur l'environnement local et international et de la promotion de sa visibilité et de son attractivité, le gouvernement, a ajouté le communiqué, a écouté un exposé sur la création des pôles universitaires d'excellence dans certaines spécialités. L'exposé, a-t-on indiqué, comprend un ensemble de mesures pra-

tiques et organisationnelles en vue de réaliser cet objectif. Sur un autre registre, le gouvernement a examiné le projet d'un décret exécutif portant approbation du renouvellement d'une licence de mise en place et d'exploitation d'un réseau de communication ouvert au public via des satellites de type (GMCPs), accordé à la société

Algérie télécom satellite (ATS). Les membres du gouvernement ont, par ailleurs, écouté deux exposés sur la situation du marché durant le mois de ramadhan et les mesures prises en vue de garantir l'approvisionnement en différents produits de large consommation. **M.M.**

BELAID MEZERKAT, DIRECTEUR CENTRAL AU MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE :

## Les besoins en eau seront couverts à plus de 60 % par les stations de dessalement

Le dessalement de l'eau de mer est « la solution pérenne » pour lutter contre le stress hydrique. L'eau issue des stations de dessalement couvre actuellement 20 % de la consommation nationale. Cette contribution passera à 42 %, avec la mise en service des cinq nouvelles stations lancées par le président de la République. C'est ce qu'a affirmé, hier, Belaid Mezerkat, directeur central au ministère de l'Hydraulique, lors de son intervention dans l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Pour

faire face au stress hydrique auquel est confrontée l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen, le dessalement de l'eau de mer est la solution pérenne », indique M. Mezerkat. Il a expliqué que l'eau issue des stations de dessalement couvre actuellement 20 % de la consommation nationale. Avec la mise en service des cinq nouvelles stations lancées par le président de la République et réalisées dans des délais record, cette contribution passera à 42 %. A ce propos, le représentant du

ministère de l'Hydraulique a précisé que six nouvelles stations de dessalement, d'une capacité totale de 1,8 million de m<sup>3</sup> par jour, seront réalisées dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tizi Ouzou, Jijel et Skikda. « Les études sont bien avancées et la première tranche de ces projets phares est déjà inscrite », a-t-il souligné, ajoutant qu'avec la réception de ces nouvelles stations, les besoins nationaux en eau seront couverts à plus de 60 % par l'eau dessalée, soit un total de 5,5 millions de

m<sup>3</sup> par jour. M. Mezerkat a indiqué en outre que le taux national de remplissage des barrages est actuellement de 39 %, soit un volume total de 3 milliards de m<sup>3</sup>. Ces réserves permettront, selon lui, de « passer sereinement la prochaine saison estivale ». Cependant, il a souligné que ce taux global « appréciable » n'est pas réparti de manière homogène sur l'ensemble du territoire. En effet, les récentes précipitations ont favorisé principalement les régions de l'est du pays. « Le taux de remplissage des barrages dans l'Est dépasse les 56 %, tandis que ceux du Centre ne sont remplis qu'à hauteur de 23 %, et ceux de la région du Cheliff ne sont qu'à 14 % », a précisé M. Mezerkat.

Pour faire face à ces disparités régionales, le directeur central au ministère de l'Hydraulique a assuré que la mise en service des nouvelles stations de dessalement garantira une alimentation en eau potable régulière et continue pour les citoyens. **M.K.**

DISTRIBUTION DE LOGEMENTS LE 5 JUILLET

## Belaribi ordonne l'augmentation des quotas

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarik Belaribi a présidé mardi dernier une réunion d'évaluation en prévision de l'opération de distribution de logements le 5 juillet prochain, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), M. Belaribi a donné des instruc-

tions pour « l'augmentation du quota de logements à distribuer » à l'occasion de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale (5 juillet 1962 - 5 juillet 2025). Il a également demandé au directeur général de l'Habitat, au niveau central, de tenir des réunions par vidéoconférence, pour trouver une solution aux projets immobiliers à

l'arrêt. Il s'agit des deux formules de logement social participatif (LSP) et de logement promotionnel aidé (LPA1, LPA2), dont la réalisation est attribuée aux promoteurs publics et privés. Dans un autre volet, le ministre a donné des instructions pour que les entrepreneurs perçoivent leurs droits dans les wilayas d'Oran, d'Ain Temouchent et de Bouira. **M.K.**

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
**Redaction@lexpressquotidien.dz**  
**www.lexpressquotidien.dz**  
**TEL/fax: 023.70.99.92**  
**Service-pub@lexpressquotidien.dz**

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger  
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : **agence.regie@anep.com.dz**  
**Programmation.regie@anep.com.dz**  
**agence.oran@anep.com.dz**  
**agence.annaba@anep.com.dz**  
**agence.ouargla@anep.com.dz**  
**agence.constantine@anep.com.dz**

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

## ELLE FAIT SON ENTRÉE OFFICIELLE AUJOURD'HUI EN BOURSE

# La BDL montre la voie

La Banque du développement local (BDL) officialise son entrée en Bourse, avec la première cotation des actions prévue aujourd'hui. La banque a bouclé le processus d'évaluation et de souscriptions dans des conditions satisfaisantes. L'opération a été un succès.

Inès B.

La BDL avait lancé en janvier dernier la vente de ses actions aux citoyens via un appel public à l'épargne, marquant une étape importante dans sa stratégie de modernisation et de soutien à la croissance économique. Cette opération a été validée après l'obtention du visa n°2024/06 délivré par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) en date du 31 décembre 2024.

Cette opération de souscription a été réussie selon les responsables de la bourse où la demande avait dépassé l'offre de 21,74 %, soit 53,8 millions d'actions demandées, contre 44,2 millions mises en vente au prix de 1.400 DA, ce qui représente 30 % du capital de la banque. Le montant total collecté s'est élevé à plus de 75,33 milliards DA, alors que l'objectif fixé par la banque était de 61,88 milliards DA, d'où le remboursement par la BDL de certains souscripteurs n'ayant pas pu obtenir d'actions en raison d'une demande excédentaire. Les actions mises en vente, ont été acquises par 27.418 souscripteurs, dont 26.489 personnes physiques, (plus de 35 millions d'actions d'une valeur dépassant 49 milliards da),



911 personnes morales (plus de 1.5 million d'actions pour plus de 10 milliards da), et 18 investisseurs professionnels, (plus de 7.6 millions d'actions d'une valeur de plus de 2 milliards da). Cette opération a été établie via les intermédiaires en bourse, et le taux de souscription auprès de la BDL était de 64,49 %. Cette introduction en bourse marque une étape très importante pour la BDL

qui continue sa percée dans le secteur bancaire en prévoyant de doubler le montant global de ses crédits à l'horizon 2029, le portant de 1200 milliards (mds) de DA actuellement à 2400 mds de DA dans cinq ans. La Banque prévoit, en outre, d'augmenter son bénéfice net à 33 milliards de DA en 2029, contre 17,5 milliards de DA réalisés en 2023. La banque prévoit également d'investir autour de 30 mds de DA sur

les cinq prochaines années pour moderniser son infrastructure, en suivant les évolutions technologiques. Elle compte aussi élargir son réseau, avec l'ouverture prévue d'une cinquantaine d'agences. Cela va lui permettre aussi d'aller plus loin dans la digitalisation des prestations, des processus internes, et des métiers de la banque pour plus d'efficacité.

I. B.

## SPÉCIALISÉE DANS LES SERVICES WEB ET NUMÉRIQUES

### Aytrade veut se joindre à la Bourse

Le guichet unique du marché financier a tenu sa deuxième réunion, consacrée à l'examen de la demande soumise par la société « Aytrade » pour son introduction en bourse, a indiqué hier la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) dans un communiqué. Cette réunion s'est tenue mardi au siège de la Cosob, sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la Cosob, avec la participation du DG de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhoub, ainsi que des principaux acteurs du marché financier. Elle avait pour objectif

"d'examiner la demande soumise par la société Aytrade, qui a exprimé son grand intérêt pour une introduction en bourse en ouvrant son capital au public à travers un appel public à l'épargne", précise la même source. Selon le communiqué, la réunion a permis "une discussion détaillée sur les mécanismes, conditions et procédures d'introduction en Bourse, ainsi qu'un exposé des avantages majeurs qu'Aytrade pourrait tirer de cette opération". Fondée en 2007 et spécialisée dans les services web et numériques, la société "Aytrade" cherche à financer un projet "ambitieux" de création d'un data center

moderne, destiné à renforcer son rôle sur le marché algérien, qui connaît une croissance rapide dans le domaine du numérique, a fait savoir la Cosob. Cette entreprise propose actuellement une gamme complète de services, notamment l'acquisition de noms de domaine, l'hébergement de sites et d'applications web, le cloud computing, la création de sites web variés, le développement de progiciels ERP et CRM, ainsi que des solutions en cyber sécurité. Elle dispose également, selon la même source, d'une base de clients dépassant les 5000 clients dans le domaine de l'hébergement web.

## Changement à la tête du Fonds national d'investissement (FNI)

Salah Labanis succède à Kamel Mansour à la tête du Fonds national d'investissement (FNI), un organisme impliqué dans le financement de grands projets stratégiques en Algérie. Salah Labani a été installé mardi dernier dans ses fonctions par le ministre des Finances Abdelkrim Bouzerd, a indiqué le ministère dans un communiqué.

À cette occasion, le ministre des Finances a largement évoqué « le rôle stratégique du FNI dans le soutien au développement économique et l'accompagnement des projets structurants à forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à

la diversification de l'économie nationale ». Le ministre a exhorté Labani à « poursuivre les efforts pour améliorer la performance du FNI et renforcer son implication dans le financement des investissements productifs. » Salah Lebni occupait le poste de chef du département de gestion des opérations financières et du trésor au sein de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique du ministère des Finances. Parmi les grands investissements dans lesquels le FNI est impliqué figure le projet algéro-italien de production du blé dur et des légumes à Timi-

moun dans le sud algérien. Dans cet investissement de 400 millions d'euros, le FNI détient 49 % des parts contre 51 % pour le groupe italien Bonifiche Ferraresi (BF). Le Fonds participe également au projet algéro-qatari relatif à la création d'une ferme de 270 000 vaches à Adrar pour 3,5 milliards de dollars. Le FNI en détient 49% des parts, et le qatari Baladna 51 %. Il détient également des participations dans Fiat Algérie, Renault Production Algérie (17 %) et dans la société Cirta Automotive de Constantine.

Y. B.

## ÉDITORIAL

### L'EXPRESS

## Un petit air frais à la Bourse d'Alger

PAR MEROUANE KORSO

Les premières cotations des actions de la Banque de développement local (BDL) donnent un petit air de fierté pour les banquiers et les milieux de la finance algériens : le marché boursier et des valeurs prend vraiment son envol avec l'entrée en lice, sur le marché, de l'une des plus importantes banques d'Algérie. C'est ce jeudi que les premières cotations, c'est-à-dire les transactions boursières sur les actions de la BDL, ont démarré, marquant ainsi l'essor du marché algérien des valeurs mobilières. Avec l'entrée récemment de la start-up Moustachir, le marché boursier algérien compte aujourd'hui six entreprises cotées à la bourse des valeurs, soit Alliance Assurance, la SGP Aurassi, Biopharm, CPA, Sidal et la toute dernière arrivée, la BDL. Évidemment, cela va donner un peu plus de tonus au marché des valeurs mobilières comme aux transactions financières, et libérer encore davantage les prises de risque des agents sur la place d'Alger. Le marché financier local devrait encore grandir avec le début des cotations des actions de la BDL, une banque tournée vers le financement des projets de développement, l'assurance-crédit et les prises de risques dans le soutien financier et les conseils aux investisseurs institutionnels ou privés. La BDL frappe fort dès son entrée en bourse puisqu'elle a mis sur le marché 30 % de son capital à travers les 44.200.000 actions mises sur le marché à raison de 1400 dinars l'action. Un rapport extrêmement incitatif déployé par la BDL pour les investisseurs et les porteurs d'actions comme pour les institutionnels détenteurs de portefeuilles d'actifs à la bourse des valeurs d'Alger. La capitalisation boursière de la BDL devrait atteindre les 147,4 milliards de dinars. Une belle opération pour l'une des plus dynamiques banques du pays, puisqu'elle est à la source du financement des grands projets de développement du pays depuis trois décennies. Par les chiffres, la BDL avait ouvert la souscription en bourse visant à lever un montant de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation du capital et une prime d'émission de 17,86 milliards de DA, ce qui permet de porter son capital de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA. Les premières cotations sur les actions de la BDL ce jeudi à la Bourse d'Alger devraient apporter plus de fraîcheur et d'acteurs au marché financier et boursier local, en attendant l'arrivée d'autres entreprises, dont l'opérateur de téléphonie mobile Djazzy, son cahier d'admission étant en cours d'achèvement. Pour autant, si le marché boursier enregistre une certaine dynamique avec la cotation en bourse des actions de deux grandes banques algériennes (CPA en 2024 et BDL), il reste que le marché financier doit encore se développer avec de meilleurs mécanismes pour la mise en place d'un marché obligataire solide, avec l'émission régulière d'obligations institutionnelles ou bancaires, une meilleure fluidité entre les marchés d'actions et ceux des valeurs, et, surtout, la création par les entreprises cotées en bourse de produits attractifs pour les institutionnels et les traders, les spécialistes en bourse, pour que le marché algérien des valeurs attire des investisseurs étrangers et fasse des alliances avec les grandes places boursières (Singapour, Milan, Tokyo, NY..).

M. K.

MAHREZ BOUICH, DOCTEUR EN PHILOSOPHIE POLITIQUE À L'EXPRESS

# «La radicalité anti-algérienne en France est liée à la course à l'élection présidentielle de 2027»

Docteur en philosophie politique, enseignant-chercheur à l'université Abderrahmane Mira-Bejaia, Mahrez Bouich revient dans cet entretien sur la crise qui secoue les relations entre la France et l'Algérie

Entretien réalisé par Idir Mehdaoui

**L'EXPRESS : JAMAIS LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE NE SE SONT AUTANT DÉGRADÉES. QUELLE LECTURE FERIEZ-VOUS ?**

**Mahrez Bouich :** Votre question est intéressante, mais aussi complexe. Ce que je peux vous dire, c'est que cet avis est partagé par plusieurs personnes. En effet, les relations algéro-françaises traversent une période très difficile. Le coup de grâce a été porté par l'État français, qui a pris une décision diplomatique «suicidaire» en reconnaissant la marocanité du Sahara occidental. Il s'agit d'une décision caduque et inexplicable, puisqu'elle remet en cause le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. C'est également une décision qui viole le droit international, le consensus international, ainsi que toutes les résolutions des Nations unies qui ne reconnaissent en aucun cas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. La France a-t-elle commis une erreur ? Oui, une grave erreur et une dérive historique. Pour approfondir la réponse à votre question, plusieurs raisons ont provoqué la détérioration des relations algéro-françaises. En plus du changement de position de la France sur la question du Sahara occidental, qui est, selon moi, l'une des gouttes d'eau ayant fait déborder le vase, il faut également prendre en compte le fait que la France continue de fuir ses responsabilités concernant les crimes commis en Algérie pendant la colonisation. Une fuite chronique qui dure jusqu'à aujourd'hui. À cela s'ajoutent les provocations de certains responsables français et de leaders d'extrême droite, qui persistent à tenir des discours anti-algériens et à mener des campagnes médiatiques acharnées au quotidien contre l'Algérie.

Malgré les controverses diplomatiques relatives aux relations tendues entre l'Algérie et la France et les différentes attaques françaises, il est très important de signaler, sans démagogie aucune, la sagesse de la diplomatie algérienne, qui a géré ce dossier de manière très diplomatique, notamment face aux différentes provocations du ministre de l'Intérieur français.

**L'ACHARNEMENT DE L'EXTRÊME DROITE SUR LES THÈMES DE L'IMMIGRATION ALGÉRIENNE ET DE LA RELIGION MUSULMANE EST-IL UTILISÉ COMME LEVIER POLITIQUE EN VUE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2027 ?**

Votre question est d'actualité. Effectivement, comme je l'ai déjà évoqué auparavant, la radicalité anti-algérienne produite par l'extrême droite est liée aux enjeux et à la course électorale pour l'élection présidentielle de 2027, si Emmanuel Macron termine son mandat ! Mais il ne faut pas oublier qu'en réalité, cet acharnement repose bel et bien sur «le fond théorique et idéologique» de l'extrême droite, sur lequel il s'appuie depuis très longtemps.

Lors de la journée d'études, plusieurs intervenants ont souligné que l'extrême

droite française instrumentalise l'immigration, notamment algérienne, et la religion musulmane à des fins électorales. À mon avis, cet acharnement s'inscrit dans une stratégie bien cadrée : exploiter les peurs et les tensions identitaires pour rallier un électorat en quête de «boucs émissaires». Cette démarche est bel et bien celle de l'extrême droite française, mais aussi de l'extrême droite un peu partout en Europe et en Amérique : la peur de l'immigration, de l'étranger, et de l'autre sous toutes ses formes, qu'elles soient culturelles, religieuses ou identitaires.

À mon avis, cette pré-campagne électorale, menée par les «rêveurs de l'Élysée» parmi l'extrême droite française, alimente la construction d'un discours politique dans lequel l'immigration, notamment algérienne, est présentée comme une menace. On l'a vu à travers les attaques de plusieurs chefs de l'extrême droite, qui multiplient les propos anti-immigration, anti-étrangers, les discours anti-algériens, et qui produisent des discours et des analyses associant la présence des étrangers à l'existence de l'insécurité. Cela profite également de la crise politique que traverse la France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale l'année passée par Emmanuel Macron et de tous «chevauchements et crises politiques» qui caractérisent la scène politique en France depuis.

En réalité, je pense qu'il s'agit d'une stratégie politique dangereuse, qui instrumentalise la diversité française pour masquer un projet idéologique profondément réactionnaire, au détriment des valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, et au détriment des aspirations des Français issus de différentes origines, en particulier ceux d'origine algérienne.

**DES VOIX, EN PARTICULIER CELLES DES LEADERS ET POLITIQUES DE L'EXTRÊME DROITE EN FRANCE, SE SONT ÉLEVÉES POUR REMETTRE LES CHOSSES EN QUESTION. CES NOSTALGIQUES DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE PEINENT-ILS ENCORE À SE DÉFAIRE DE CETTE NOSTALGIE ET À ABANDONNER LEUR RÊVE DE REVIVIFIER UN EMPIRE COLONIAL AUJOURD'HUI DÉPASSÉ ?**

Hélas, l'héritage colonial et ce «corpus politique colonial» ne cessent de se refléter dans les discours politiques français. D'ailleurs, l'extrême droite française, pour des raisons politiques et par opportunisme électoraliste, ne s'est jamais autant investie qu'aujourd'hui dans la production d'un discours «anti-Algérie», empreint d'«algérophobie» et de mépris envers l'Algérie et son histoire millénaire. Avec une ruse politique, elle intègre dans son discours trois tendances : la première est la glorification du colonialisme, la deuxième est la nostalgie de l'Algérie française et la troisième est le mépris des immigrés issus des anciennes colonies françaises. Il est clair que toutes les composantes de l'extrême droite ne font que perpétuer un mensonge historique et une haine chronique contre l'Algérie. Elles rêvent d'un passé où la violence coloniale était la norme, où l'Algérien était un sujet et non un citoyen, un



«indigène» soumis au terrible Code de l'indigénat et un «objet» victime d'une politique sans pitié, où les atteintes aux droits des populations et aux droits humains, ainsi que les inégalités, étaient justifiées par une idéologie fondée sur des principes ouvertement racistes, pour ne pas dire raciste, avec la fameuse loi du 23 février qui glorifie le colonialisme à travers son article 4.

Il est clair que la rhétorique anti-algérienne actuellement produite en France par l'extrême droite et ses relais s'accroche à une vision dépassée, incapable d'accepter que l'histoire a tranché : l'Algérie est libre et indépendante, et l'empire colonial appartient définitivement au passé. Cette rhétorique politique anti-algérienne est fondamentalement produite pour des raisons électoralistes, en premier lieu, et glorificatrice du colonialisme en deuxième lieu.

Ce qui redonne espoir au peuple algérien et au peuple français quant à l'avenir des relations algéro-françaises, c'est que, malgré les attaques virulentes de l'extrême droite française et de certains responsables politiques français – qui dissimulent, à des degrés divers, une nostalgie de l'Algérie française et un attachement à l'illusion d'une domination coloniale –, plusieurs voix courageuses s'élèvent en France.

Parmi les intellectuels, ainsi que parmi les hommes politiques centristes, de gauche, d'extrême gauche et même de droite, nombreux sont ceux qui rétablissent la vérité historique, produisent des discours rationnels et dénoncent les dérives de l'extrême droite française. Ces figures engagées ne cessent d'appeler à une meilleure considération de l'Algérie, en tant qu'histoire, État, peuple et identité. Et cela, malgré les représailles que subissent certains intellectuels français qui refusent «l'oubli mémoriel», «le déni français de ces crimes coloniaux» et «les tentatives de justification, de normalisation et de glorification du colonialisme». Cela concerne notamment les responsables politiques de l'extrême gauche française, attaqués par les leaders de l'extrême droite parce qu'ils critiquent l'instrumentalisation de la question des «OQTF» (Obligation de quitter le territoire français) par le ministre de l'Intérieur

dans sa gestion des relations franco-algériennes, ou encore le journaliste français Jean-Michel Aphantie, qui a été la cible de l'extrême droite parce qu'il a évoqué les atrocités commises par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Ainsi que les attaques dont il est victime. L'historien Benjamin Stora, qui appelle à l'apaisement et à la reconsidération des relations algéro-françaises sur des bases solides.

À mon avis, refuser aujourd'hui «l'amnésie mémorielle» et «le déni des crimes coloniaux» que les leaders de l'extrême droite française et leurs acolytes veulent imposer, c'est refuser de normaliser le colonialisme et rejeter toute tentative de justifier les massacres et les atteintes aux droits des populations algériennes, victimes des exactions du colonialisme français. Les razzias commises lors de la conquête, l'utilisation d'armes chimiques, les terribles massacres, les tortures et les essais nucléaires, parmi les milliers d'atteintes et de crimes coloniaux, sont les témoins à jamais de l'atrocité coloniale.

**LES ACCORDS DE 1968 SONT REMIS EN CAUSE, PAR UNE PARTIE DE LA CLASSE POLITIQUE FRANÇAISE, MAIS AUSSI PAR DES OFFICIELS À L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE FRANÇOIS BAYROU ET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR BRUNO RETAILLEAU...**

Il y a beaucoup à dire, tant sur le plan politique que juridique, concernant les accords de 1968. Ce qui intrigue particulièrement, c'est la manière dont la révision de ces accords, autrefois une revendication portée par l'extrême droite dans son discours politique anti-algérien, est devenue aujourd'hui une demande officielle du gouvernement français. En particulier, le Premier ministre François Bayrou et son ministre de l'Intérieur ont appelé l'Algérie à «réexaminer» cet accord.

Malgré la mise en garde du président français, qui a déclaré que cette question relevait du président de la République. Cependant, cette question ne cesse d'être soulevée dans les discours officiels de certains membres du gouverne-



ELLE EXPRIME SA « PROFONDE PRÉOCCUPATION » SUR LA SITUATION EN PALESTINE

# L'Algérie interpelle l'ONU sur l'urgence d'agir

**Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, a souligné que l'Algérie est « vivement préoccupée » par la souffrance constante du peuple palestinien et les violences infligées par l'occupation israélienne.**

**Aïda Mouni**

Mardi à New York, Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, a exprimé la « profonde préoccupation » de l'Algérie concernant la situation en Palestine, une question qui semble se perdre dans le tumulte des crises mondiales mais qui demeure tragiquement actuelle.

Lors d'un briefing annuel sur la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, Bendjama n'a pas mâché ses mots, l'Algérie est « vivement préoccupée » par la souffrance constante du peuple palestinien et les violences infligées par l'occupation israélienne. L'Algérie, qui siège actuellement comme membre non permanent au Conseil de sécurité, a salué les efforts de l'Union européenne pour alléger les souffrances des civils, mais a rappelé que l'urgence dépasse les seules mesures humanitaires. Elle plaide pour un règlement politique durable fondé sur la solution à deux États, conformément aux résolutions internationales. Une solution sur le papier depuis trop longtemps, mais qui tarde à se concrétiser sur le terrain.

Bendjama a également parlé des autres crises, comme celle en Afrique,



où la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine reste cruciale. Il a insisté sur le rôle vital de l'Union africaine pour répondre aux défis sécuritaires du continent, et a encouragé l'UE à continuer de soutenir les efforts de paix menés par l'organisation africaine.

Mais le diplomate algérien a aussi pris le temps de souligner la nécessité d'une réponse multilatérale face aux crises interconnectées, comme la guerre en Ukraine. Il a rappelé l'importance de privilégier la voie diplomatique et de réunir les conditions

pour un dialogue constructif, en cherchant une solution fondée sur les principes de la Charte des Nations unies et qui prenne en compte les préoccupations de toutes les parties.

Si la Palestine reste une priorité pour l'Algérie, le message de Bendjama au Conseil de sécurité s'inscrit dans une « vision » plus large des relations internationales. Face à un monde en mutation, marqué par des crises multiples, Alger trace sa ligne : celle d'une parole qui refuse de se perdre dans le bruit des discours sans lendemain.

**A. M.**

## CESSEZ-LE-FEU À GAZA

### Début d'un nouveau cycle de négociations ce mercredi

**Boualem B.**

Le porte-parole du Hamas, Hazem Qassem, a annoncé que de nouvelles négociations sur le cessez-le-feu ont commencé ce mercredi à Doha et a précisé que le mouvement aborde ces négociations avec un sens aigu de responsabilité. C'est dans cet esprit d'ailleurs, explique-t-il, que les négociations avec l'envoyé spécial américain pour les affaires d'otages se sont déroulées. Qassem a exprimé, à cette occasion, l'espoir du Hamas de voir ce nouveau cycle de négociations aboutir à des progrès significatifs qui mèneront à l'entame de la seconde phase des négociations, à la cessation de l'agression, au retrait de l'occupation ainsi qu'à l'achèvement de l'échange des prisonniers. De son côté, Abdellatif al-Qanua a rappelé que l'occupation avait violé l'accord de cessez-le-feu en allant à l'encontre de la volonté internationale et des efforts des médiateurs qui cherchent à maintenir l'accord et à mettre fin à la guerre. Il a souligné que le mouvement avait fait preuve de flexibilité et avait traité

positivement toutes les étapes des négociations. Il a également affirmé que le Hamas poursuivait ses efforts pour satisfaire les revendications du peuple palestinien et forcer l'occupation à respecter l'accord. Il a indiqué que le mouvement attendait avec impatience les nouvelles étapes des négociations de Doha, qui visaient à mettre en œuvre la deuxième phase de l'accord, à reprendre l'acheminement de l'aide et à garantir la fin de la guerre. Auparavant, l'envoyé de Trump pour les affaires des prisonniers, Adam Boller, avait déclaré que la réunion avec le Hamas avait été « très positive ». Dans une interview accordée à une chaîne de télévision israélienne, il a ajouté : « Nous sommes les États-Unis. Nous ne sommes pas un agent d'Israël. Nous avons des intérêts spécifiques en jeu ». Pour rappel, la première phase de l'accord a pris fin le 1<sup>er</sup> mars. Durant cette phase, où devraient se dérouler les négociations autour de la deuxième phase, l'occupation israélienne a libéré plus de 1 800 détenus palestiniens en contrepartie des 33 otages isra-

éliens (dont les corps de huit otages décédés) libérés par le Hamas. Les manœuvres de l'occupation israélienne ont fait échouer l'application de la deuxième phase, qui prévoit un cessez-le-feu permanent, le retrait complet de l'armée d'occupation de Gaza et l'échange des prisonniers. En remettant en cause l'accord, l'occupation a réclamé l'allongement de la première phase du cessez-le-feu, la démilitarisation totale de Gaza, le départ du Hamas de Gaza et la libération de tous les otages avant de passer à la deuxième phase. Face au refus du Hamas, l'occupation a bloqué toute entrée de l'aide humanitaire vitale, coupé l'eau et l'électricité pour les quelque 2,4 millions d'habitants assiégés par Israël depuis 17 mois. Le Hamas a appelé, ce mercredi, la communauté internationale et tous les peuples épris de justice à intensifier les actions pour faire pression sur l'occupation et ses soutiens afin qu'ils mettent fin à l'agression et à la famine imposée aux Gazaouis au mépris de toutes les conventions internationales.

**B. B.**

## RETAILLEAU, MACRON L'épreuve de force qui n'a pas eu lieu

**Younes B.**

Bruno Retailleau en rêvait. Un bras de fer musclé avec Alger, des petites phrases bien senties sur l'immigration, un duel de volontés où Paris imposerait enfin ses conditions. Mais la politique, comme la gravité, finit toujours par ramener sur terre ceux qui prennent trop d'élan. Après plusieurs mois d'invectives et de gesticulations médiatiques, le ministre de l'Intérieur s'est retrouvé face à un fait accompli, l'Algérie n'a pas cillé. Pire encore, il a dû revoir ses ambitions à la baisse sous l'œil agacé d'Emmanuel Macron, qui peine déjà à tenir la barre d'un gouvernement où ses ministres s'imaginent en présidents de substitution. Le déjeuner révélé par Mediapart entre les deux hommes, organisé discrètement par un intermédiaire, avait tout du rendez-vous de recadrage. D'un côté, Retailleau, persuadé que le « rapport de force » est la solution à tout. De l'autre, Macron, qui, s'il aime les postures martiales, sait aussi quand il faut lâcher du lest pour éviter de voir la situation lui exploser à la figure. Selon plusieurs sources, le président aurait conseillé à son ministre de « travailler plus et de parler moins », une élégante manière de lui faire comprendre que ses déclarations intempestives compliquent plus qu'elles ne résolvent.

Retailleau, qui rêvait d'une ligne dure, a dû se contenter d'un compromis bancal, continuer à bomber le torse en public, mais éviter d'aller trop loin dans la surenchère. Ainsi, sur RTL ce mercredi 12 mars, il s'est félicité d'avoir réduit le nombre de visas accordés aux Algériens : « C'est quasiment un quart en moins vis-à-vis des Algériens », a-t-il martelé, comme si une politique étrangère se résumait à une feuille de score.

Il a aussi annoncé la transmission prochaine à Alger d'une liste de ressortissants algériens en situation irrégulière. « 43 % de la population » des centres de rétention administrative (CRA) seraient des Algériens, soit environ 700 personnes, selon le ministre. Parmi eux, une première vague d'expulsions viserait « les profils les plus dangereux », sans qu'il ne daigne préciser combien de personnes seraient concernées.

Sauf que derrière ces annonces, la réalité est plus prosaïque, l'Algérie n'a jamais fait de l'obtention de visas une priorité diplomatique, et les expulsions annoncées, déjà expérimentées par Gérald Darmanin, se heurtent aux mêmes obstacles que par le passé. L'Algérie, en toute conformité avec le droit international, accepte ses ressortissants quand leur nationalité est prouvée, mais refuse d'être une variable d'ajustement pour la politique migratoire chaotique de Paris. Finalement, ce qu'il reste de cette séquence, c'est un ministre de l'Intérieur qui a voulu frapper fort, mais qui, faute d'adhésion de l'Élysée et d'effet réel sur Alger, se retrouve à agiter des symboles pour masquer son impuissance. Quant à Macron, son pari de jouer sur plusieurs tableaux (maintenir un semblant de fermeté tout en évitant la crise) montre ses limites. L'Algérie, elle, continue de gérer ses affaires selon ses propres termes, insensible aux injonctions d'un gouvernement français où les ambitions personnelles priment parfois sur la cohérence d'ensemble. Si Retailleau espérait faire de ce dossier un tremplin pour ses ambitions politiques, il lui reste un problème à régler. Un bras de fer, pour être efficace, suppose que l'adversaire joue le jeu. Or, Alger a choisi une autre stratégie : l'indifférence.

**Y. B.**

Cependant, selon plusieurs responsables algériens et français, les accords de 1968 ont été vidés de leur contenu, puisqu'ils ont fait l'objet de nombreuses modifications, notamment à travers les accords de 1986, 1994 et 2001. Il est donc important de souligner qu'ils ont joué un rôle prépondérant dans la régulation des relations entre les deux pays, en particulier en ce qui concerne l'immigration algérienne en France. Leur remise en cause, notamment par des personnalités politiques influentes, peut être interprétée comme un rejet des fondements mêmes de l'amitié franco-algérienne.

Il est important de souligner que de véritables relations d'amitié franco-algériennes ne doivent en aucun cas être soumises à un chantage prenant pour instrument les accords de 1668. Face aux différents discours haineux de certains groupuscules français d'extrême droite à l'égard de la communauté française d'origine algérienne et de l'immigration algérienne. Il est clair que la communauté française d'origine algérienne est une partie intégrante de la société française. Elle joue un rôle important dans la construction de la France et doit être protégée et ses droits

promus, loin de toute surenchère politique.

#### UN MOT POUR CONCLURE...

Je pense que les élites intellectuelles algériennes, en Algérie comme à l'étranger, sont aujourd'hui appelées à défendre la souveraineté du pays, à produire un discours anticolonialiste, à écrire l'histoire du colonialisme français en Algérie, à développer une diplomatie active pour défendre la mémoire algérienne et à promouvoir l'indépendance politique, économique et culturelle du pays afin de briser toute forme de

dépendance postcoloniale.

Cette élite est également appelée à contribuer positivement à la construction et à la promotion des fondements démocratiques en Algérie, ainsi qu'à l'édification d'une société de libertés, loin des logiques politiciennes. Une cohésion nationale réelle contre toutes les tentatives de déstabilisation extérieures. N'est-ce pas que l'histoire de l'Algérie recèle les meilleurs exemples de résistances et de résilience face à toutes les formes de mépris, d'agression et d'ingérence ?

**I. M.**

## DESSALEMENT DE L'EAU DE MER: vers l'intégration de l'énergie solaire dans les opérations de production

La stratégie de l'Algérie dans le domaine du dessalement de l'eau de mer vise à renforcer sa sécurité hydrique, tout en maîtrisant les technologies et équipements de dessalement, dans une optique d'atteindre une autonomie technologique dans ce secteur, a souligné le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab. S'exprimant dans un entretien accordé à la revue "El Djeich" paru dans le numéro de mars, M. Arkab a expliqué, selon l'APS, que cette vision, engagée sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, repose sur un objectif à long terme : "réaliser une sécurité hydrique complète" à travers "la concrétisation de la production locale de membranes d'osmose inverse, ce qui contribuera à renforcer notre autonomie technologique et industrielle dans ce secteur vital". Ces initiatives témoignent, a-t-il également mentionné, de l'engagement de l'État "d'assurer une gestion durable et souveraine des ressources en eau, tout en positionnant l'Algérie comme un acteur majeur dans l'industrie du dessalement de l'eau de mer à l'échelle mondiale". Dans ce contexte, il a fait savoir que la filiale de Sonatrach, Algerian Energy Company (AEC), chargée de superviser les projets de dessalement, "a initié des discussions avec des leaders internationaux pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, essentielles au processus de dessalement". M. Arak a évoqué à ce propos des protocoles d'entente qui ont été signés avec des partenaires internationaux, tels que l'allemand Port Energy Logistic (PEL) GmbH, pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, permettant selon lui "de réduire la dépendance aux importations et de stimuler l'industrie nationale". La stratégie vise également à intégrer davantage les énergies renouvelables dans le processus de dessalement, à exploiter la saumure issue du dessalement, pour l'industrie minière comme le lithium, élément essentiel à la production de batteries. Elle comprend aussi l'intégration des technologies avancées, telles que la production d'hydrogène vert à partir des stations de dessalement, contribuant ainsi à la transition énergétique du pays, selon le ministre d'État. Concrètement, l'AEC prévoit dans ce cadre d'intégrer l'énergie solaire dans les opérations de production des stations de dessalement, avec un objectif de 30% d'utilisation, dans l'objectif de réduire les coûts énergétiques et l'empreinte carbone des installations. S'agissant des cinq nouvelles usines de dessalement, M. Arkab a fait savoir que leur mise en service va porter le nombre total de stations de dessalement en Algérie à 19, augmentant, selon lui, "significativement la capacité de production d'eau potable qui sera de 3,7 millions m<sup>3</sup>/jour, soit 42 % de la demande nationale". "L'Algérie a réalisé des progrès significatifs dans le domaine du dessalement de l'eau de mer avec la mise en œuvre de projets à grande échelle, achevés dans des délais remarquables", a-t-il relevé, en mentionnant que "c'est pour la première fois de son histoire que l'Algérie réalise ces projets 100 % algériens". À ce titre, il a cité les entreprises algériennes réalisatrices de ces stations, notamment GCB, filiale du groupe Sonatrach, pour le projet d'Oran, la GTP, filiale aussi du groupe Sonatrach, pour le projet de Boumerdès, Cosider via sa filiale Cosider Canalisation pour le projet de Tipaza, Enac pour le projet de Béjaïa et qui est aussi filiale du groupe Sonatrach et enfin Sarpi, une autre filiale du groupe Sonatrach pour le projet d'El Tarf.

R.E.

# Gaz : plus de 11 billions USD d'investissements nécessaires d'ici 2050

Dans son 9<sup>e</sup> rapport annuel, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a révélé que plus de 11 billions de dollars d'investissement sont nécessaires, d'ici 2050, pour assurer l'approvisionnement mondial en gaz, réaffirmant que le gaz naturel continuera de jouer un rôle "central" dans le mix énergétique mondial.

Le rapport "GECF Global Outlook 2050, publié lundi par l'organisation, souligne que "pour répondre à la demande future, 11,1 billions de dollars d'investissements seront nécessaires d'ici 2050, dont 94% seront consacrés au développement du gaz en amont".

Le GECF a, dans ce cadre, avancé qu'une part importante de la production future proviendra de ressources non encore découvertes, mettant en avant la nécessité d'investissements continus dans l'exploration et des technologies de production avancées pour garantir un approvisionnement énergétique à long terme.

L'organisation a réaffirmé, dans son nouveau rapport, les prévisions de hausse de la demande gazière, "sans pic prévu", précisant que contrairement au charbon, qui devrait diminuer, la demande de gaz naturel devrait augmenter de 32% d'ici 2050, dépassant les 5.300 milliards de mètres cubes.

"La production d'électricité restera le principal moteur" de l'utilisation du gaz naturel, tandis que les applications industrielles, notamment la production d'hydrogène, connaîtront une forte croissance, renforçant le gaz naturel comme source d'énergie essentielle pour les secteurs difficiles à



décarboner", lit-on dans le rapport. La demande mondiale d'énergie devrait, quant à elle, augmenter de 18 % d'ici 2050, d'après la même source précisant que l'Asie-Pacifique et l'Afrique seront les principaux moteurs de la croissance. "Malgré l'expansion rapide des énergies renouvelables, le gaz naturel reste essentiel pour répondre aux besoins énergétiques croissants de la planète", affirme le GECF dans son rapport mettant en exergue "le soutien politique des gouvernements du monde entier qui reconnaissent de plus en plus le gaz naturel comme une solution clé au trilemme énergétique, garantissant la sécurité énergétique, l'accessibilité et la durabilité". Par ailleurs, le rapport fait remarquer que le centre de gravité de la

production mondiale se déplace vers le Moyen-Orient, l'Eurasie et l'Afrique, qui devront générer près de 90 % de la croissance en la matière d'ici 2050.

Le secrétaire général de l'organisation, Mohamed Hamel, estime que ce rapport "dissipe le mythe selon lequel les investissements dans le gaz naturel peuvent être arrêtés".

"L'année écoulée 2024 a encore renforcé ces convictions, car la consommation mondiale de pétrole et de gaz a atteint des niveaux records malgré la croissance rapide des énergies renouvelables, le gaz naturel représentant 40% de la demande énergétique supplémentaire, la part la plus élevée parmi tous les combustibles", a-t-il déclaré dans son discours lors de la

cérémonie de lancement de la 9<sup>e</sup> édition du rapport "GECF Global Outlook 2050" à Doha, précisant que la contribution des pays membres du GECF devrait représenter près de la moitié de la production mondiale. Pour rappel, dans son 8<sup>e</sup> rapport, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) avait indiqué que le gaz naturel devrait jouer un "rôle vital" dans la transition énergétique en soutien des énergies renouvelables et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, assurant que l'industrie gazière nécessite d'importants investissements de l'ordre de 8.900 milliards de dollars pour répondre à une demande qui sera en forte croissance, notamment dans les marchés asiatiques.

I.B.

## Agriculture : un nouveau mécanisme de financement pour soutenir les agriculteurs

Inès B.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé, hier, le lancement d'un nouveau mécanisme de financement pour soutenir les agriculteurs, dans le but de faciliter la mise en œuvre de projets agricoles et d'alléger les procédures financières associées. Selon un communiqué du ministère, cette décision s'inscrit dans le cadre d'un accord-cadre conclu entre le ministère et l'Association des banques et institutions financières pour assurer un financement plus large des projets agricoles. Le ministère a expliqué que ce mécanisme de financement sera étendu à toutes les banques publiques opérant dans le secteur bancaire, notamment la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la Caisse nationale d'épargne et de réserve (CNEP-Banque) et la Banque algérienne extérieure (BEA). Le ministère a confirmé que les intérêts des prêts accordés seront pris en charge par le ministère de l'Agriculture,

permettant aux agriculteurs et aux investisseurs agricoles de bénéficier du financement nécessaire pour étendre leurs activités ou établir de nouveaux projets. Le prêt d'investissement agricole subventionné couvre plusieurs domaines clés, notamment l'implantation et l'équipement d'investissements agricoles et/ou d'élevage, la modernisation des investissements agricoles et/ou d'élevage existants, l'intensification, la transformation et la valorisation des produits agricoles et animaux nécessitant des besoins financiers, le stockage et la conservation des produits agricoles, notamment ceux de consommation courante, et le conditionnement et l'exportation de produits agricoles ainsi que toute autre activité liée à l'activité agricole ou au domaine des industries agroalimentaires. Le ministère a fixé un plafond de financement de 100 millions de dinars pour les prêts d'investissement individuels et de 200 millions de dinars pour les prêts d'investissement fédéraux, offrant ainsi aux agriculteurs de plus grandes opportunités de financer leurs projets ambitieux. Notons que le ministère des Finances a annoncé que toutes les

banques publiques procéderont à l'ouverture de crédits agricoles, à partir de 2025, en vue de généraliser ces financements et d'améliorer la productivité du secteur agricole, et ce conformément aux conventions qui seront signées entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et chaque banque. L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers avait déjà signé une convention avec le ministère à cet effet. Dans ce cadre, certaines banques prévoient "d'élargir leur champ d'intervention dans le secteur agricole en introduisant de nouvelles formules dédiées à son financement. Selon les données chiffrées de 2024, la BADR a financé le secteur de l'agriculture avec un montant total de 26,11 milliards de DA. Sur 17.383 dossiers déposés, 15.669 ont été traités jusqu'au 20 novembre 2024 dans le cadre de la campagne labours-semences 2024-2025, pour un montant de 20,8 milliards de DA, outre le financement accordé à l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) à hauteur de 5,3 milliards de DA.

I. B.

FACTURE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

# Hausse de 50 % des charges communales, selon la Cour des comptes

Dans un contexte où les énergies deviennent de plus en plus rares, d'où la nécessité de recourir aux énergies renouvelables et propres d'un coût abordable et de lutter contre les changements climatiques, la Cour des comptes a inscrit dans son programme de contrôle au titre de 2022 une opération portant sur « l'appréciation de l'action des collectivités locales en matière d'efficacité et de transition énergétique dans le domaine de l'éclairage public ».

Inès B.

Selon la Cour des comptes, cette opération de contrôle, réalisée par la Chambre territoriale de Tizi-Ouzou, concerne la période 2019-2022 et porte sur un échantillon de neuf (9) communes relevant de cinq (5) wilayas : Bouira, Tizi-Ouzou, M'sila, Bordj Bou Arreridj et Boumerdès. Le choix de ce thème est marqué par la nature urbaine de certaines communes de par l'importance de leur patrimoine ainsi que des communes rurales pour connaître le degré de prise en charge de la transition énergétique au niveau local. Ces deux objectifs font partie des dix-sept (17) objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies avec des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et de garantir la prospérité de l'humanité. Les résultats de ce contrôle viennent d'être rendus publics par la Cour des comptes sur son site web.

## FACTURE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC... PLUS DE 50 % DES CHARGES COMMUNALES D'ÉLECTRICITÉ

Concernant la facture d'éclairage public, la Cour des comptes note plus de 50 % des charges communales d'électricité. "Les consommations facturées au titre de l'éclairage public représentent en moyenne plus de la moitié des charges d'électricité supportées par les communes, auxquelles s'ajoutent les frais liés à la maintenance du parc déjà installé et aux investisse-

ments de remplacement et d'extension. Le coût d'une installation solaire est inférieur d'environ 38 % par rapport à une installation conventionnelle (installation autonome et propre, pas de CO2, 0 DA de tranchée, 0 DA de frais de raccordement et d'abonnement)" indique la Cour des comptes. Aussi, la plupart des opérations sporadiques d'éclairage public sont réalisées sans études préalables. Certaines communes de l'échantillon choisi n'ont enregistré aucune opération dans le domaine des énergies renouvelables (énergie solaire), ni sur leurs budgets, ni au titre des subventions reçues. Les présidents d'assemblée populaire communale (APC) expliquent l'absence de ce genre d'initiatives par l'insuffisance de leurs budgets respectifs. Celles qui en ont bénéficié se sont heurtées à la qualité des batteries inadaptées au stockage des quantités énergétiques nécessaires au fonctionnement de l'établissement d'implantation, ce qui a contraint l'usage d'une alimentation électrique conventionnelle en hybridation", précise la Cour des Comptes qui poursuit que "les actions des collectivités en faveur de la rénovation énergétique en remplaçant, notamment les lampes traditionnelles par des lampes LED, ne se sont pas inscrites dans des perspectives organisées et cohérentes en raison du manque de planification est parfois à l'origine d'une coordination insuffisante entre les différents services intervenants sur le territoire de la commune". L'éclairage public est géré dans l'urgence par des



structures faiblement dotées en moyens matériels et humains. Ces derniers manquent de qualification et de protection sanitaire.

## TRANSITION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES: LES COMMUNES LOIN DES OBJECTIFS

La Cour des comptes tient à affirmer que les réalisations des communes contrôlées en termes de transition vers les énergies renouvelables semblent quelque peu éloignées des objectifs retenus à l'horizon 2030. Pourtant, ajoute-t-on, ces objectifs paraissent raisonnables à travers l'électrification solaire de toutes les écoles, de 50 % des mosquées, la substitution des lampes énergivores dans les bâtiments administratifs relevant du ministère de tutelle, la réalisation pour chaque commune de 200 points lumineux solaires, de 500 lampes LED, de 30 points lumineux solaires au niveau des plages autorisées à la baignade, et le remplacement de

tous les luminaires à mercure. Toutefois, un effort soutenu pendant la période restante peut permettre la réalisation de ces objectifs. "en matière d'énergie solaire, force est de constater que l'échec de son introduction au sein des écoles primaires, dû au manque d'études et de préparation, a freiné l'élan des communes pour la généralisation de cette source d'énergie propre au niveau des écoles et du reste des structures relevant de leur patrimoine. Il y a lieu de constater l'absence de réflexion ou d'acte de sobriété énergétique qui peut s'opérer par des moyens qui permettent la réduction de la consommation d'énergie liée à l'éclairage public, notamment la réduction de la durée d'éclairage, l'utilisation d'équipements moins énergivores, ou encore la mise en place de commandes d'allumage plus précises permettant la modulation de l'éclairage par réduction de puissance sur certaines plages horaires, la mise en veille et l'allumage par

détection de mouvement. Aucune initiative ni même réflexion n'a été menée dans ce sens", explique la Cour des comptes.

## COMMENT PALLIER LES INSUFFISANCES ?

Pour pallier ces insuffisances, la Cour des comptes propose de prodiguer l'assistance et l'accompagnement nécessaires aux communes pour garantir un meilleur déploiement à l'échelon local de la stratégie nationale d'efficacité et de transition énergétique, notamment, par le biais de plusieurs actions. Les autorités doivent, selon la Cour des comptes, renforcer la qualité des produits sur le marché local. Il faut également l'adoption par les autorités nationales compétentes de normes rigoureuses pour réglementer la qualité des produits mis sur le marché local et l'instauration d'une veille normative pour en assurer un respect scrupuleux. L'élaboration de plans communaux annuels et pluriannuels de transition et d'efficacité énergétiques, à travers une approche collaborative ascendante (bottom up) qui tiendrait compte des spécificités énergétiques locales, et d'assurer l'évaluation de leur mise en œuvre. La Cour des comptes suggère notamment de former le personnel des communes aux technologies d'énergie renouvelable et de doter des communes en personnel technique suffisamment formé à l'usage et à l'entretien des nouveaux matériaux et dispositifs utilisés en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

I. B.

## SALON DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Forte participation du CDER en Italie

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) fait le bilan de sa participation au salon de la transition énergétique « KEY - The Energy Transition Expo » organisé par Italian Exhibition Group SPA. Le CDER était en fait à la tête d'une importante délégation des chefs d'entreprises économiques algériennes qui a pris part à cet événement. "Le salon « Key Energy » qui s'est déroulé du 5 au 7 mars au centre d'exposition de Rimini, en Italie, est le rendez-vous des industriels italiens œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables, et couvrant aussi bien la fabrication des équipements, que la réalisation des projets. Les entreprises et les organismes algériens ont participé aux rencontres bilatérales d'affaires B2B avec leurs homologues étrangers pour explorer les opportunités de coopération et d'échange d'expertises, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Les rencontres ont également permis de mettre en

exergue le potentiel algérien en matière de recherche et d'industrie dans le domaine solaire photovoltaïque", indique le CDER sur sa page officielle Facebook. Par ailleurs, le représentant du CDER a animé une présentation, à l'occasion qui met l'accent sur le savoir-faire du CDER, certains de ses produits de recherche et des systèmes de contrôle-qualité qui ont été développés dans la division photovoltaïque, notamment ceux relatifs à la plateforme de test PV et à l'étalonnage de pyranomètres, lesquels ont suscité l'intérêt des entreprises étrangères et des bureaux d'études afin d'optimiser le dimensionnement des centrales photovoltaïques par une mesure juste et fiable. Le salon de trois jours a eu un grand succès cette année, selon les organisateurs, et a été marqué par des événements, des conférences, des débats et des ateliers visant à explorer les aspects liés au monde des énergies renouvelables et à la transition énergétique.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

plus 20 % d'augmentation de la fréquentation totale avec +40 % d'étrangers par rapport à 2024, plus de 1 000 exposants, dont plus de 30 % étrangers, 90 000 m<sup>2</sup> répartis sur 20 halls, 350 acheteurs accueillis, des délégations de plus de 50 pays et 73 journalistes étrangers : c'est l'édition la plus internationale à ce jour. L'édition 2025 de KEY a été la plus importante jamais organisée, confirmant sa vision transversale et intégrée couvrant de multiples secteurs et technologies, ce qui la distingue de tous les autres événements européens consacrés à l'énergie. Le salon consolide son rôle de réseau de référence pour la communauté mondiale de la transition et de l'efficacité énergétiques, capable de favoriser les rencontres et les échanges entre tous les acteurs concernés, ainsi que les échanges avec les institutions, afin de créer un système et de contribuer à l'identification de solutions communes pour accélérer la décarbonation.

I. B.

## Pétrole : le Brent clôture à 69,56 dollars

Les cours du pétrole ont entamé un léger rebond mardi soir, après leur net recul de la veille lié aux craintes sur l'état de santé de l'économie américaine.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, a gagné 0,40 % à 69,56 dollars, selon zonebourse. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, s'est octroyé 0,33 % à 66,25 dollars. "Les cours ont beaucoup chuté en peu de temps étant donné (...) les craintes d'un ralentissement de l'économie américaine qui aurait un impact sur la demande de pétrole", a commenté auprès de

l'AFP Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. Le plan de l'Opep+ prévoit le retour de 120 000 barils quotidiens supplémentaires par mois pendant 18 mois, auxquels il faut additionner une dérogation spéciale accordée par le cartel aux Émirats arabes unis. En avril, le groupe ajoutera donc 138 000 barils quotidiens sur le marché. Toutefois, les analystes sont convaincus que l'Opep+ ne laissera pas les cours du brut plonger davantage. L'Arabie saoudite, figure de proue du cartel, a notamment besoin de générer des profits importants pour financer le programme de réformes Vision 2030 du prince héritier Mohammed ben Salmane.

VIEUX MARCHÉS DE CONSTANTINE

# Lieux de prédilection des «nostalgiques» pendant le Ramadhan

Ville au passé prestigieux, Constantine abrite des marchés qui ont traversé les époques, véritables témoins de la vie sociale et économique locale. Parmi eux, Souk El Asr, l'un des plus anciens de la cité.

Ces dernières années et en dépit du relogement de milliers de familles dans les nouveaux pôles urbains de la wilaya de Constantine, nombreux sont ceux qui continuent à se rendre aux vieux marchés du centre-ville afin de retrouver l'âme authentique du Ramadhan, une atmosphère qu'ils peinent à trouver dans les boutiques modernes ou les grands centres commerciaux, tissant ainsi, année après année, un lien indéfectible entre le mois sacré et ces marchés chargés d'histoire. Durant le Ramadhan, les villes algériennes montrent un visage particulier : les marchés gagnent en effervescence et la ferveur des préparatifs se lit dans chaque allée bondée. A Constantine, ce phénomène prend une dimension encore plus marquée, avec un attachement profond des habitants des nouveaux quartiers aux souks anciens. Bien que les alternatives modernes soient plus proches de leurs lieux de résidence, ils préfèrent parcourir plusieurs kilomètres pour retrouver l'ambiance des marchés d'antan. Ville au passé prestigieux, Constantine abrite des marchés qui ont traversé les époques, véritables témoins de la vie sociale et économique locale. Parmi eux, Souk El Asr, l'un des plus anciens de la cité, se distingue par ses échoppes débordant de produits variés : denrées alimentaires, fruits et légumes, épices envoûtantes et étoffes colorées. Autre lieu emblématique, le marché Batou Abdallah, réputé pour ses étals de viandes, volailles et poissons, attire une foule dense dès les premières heures du jour. Quant à Souika, c'est un incontournable lieu pour qui cherche des produits artisanaux et traditionnels. On y trouve des douceurs sucrées, des



pains façonnés dans la plus pure tradition, des fruits secs, du charbon et des ustensiles de cuisine essentiels aux tablées du Ramadhan. Mais au-delà de ces marchés célèbres, Constantine recèle aussi une multitude d'étroites ruelles où se nichent d'anciennes boutiques proposant du pain traditionnel, des gâteaux "emblématiques" du mois sacrés tels que la Z'labia et le Qalb-El-Louz, ainsi qu'une riche sélection d'épices qui confèrent aux mets constantinois leur saveur inimitable.

## L'ESPRIT DU RAMADHAN ANIME LES VIEUX MARCHÉS

Malgré l'éloignement, de nombreux habitants des pôles urbains reviennent fidèlement vers ces marchés anciens dès l'approche du mois sacré. Ahmed, 52 ans, installé à Ali Mendjeli depuis cinq ans, témoigne : "J'ai essayé de faire mes courses dans les commerces de la nou-

velle ville, mais cela ne ressemble en rien à l'ambiance des souks de Constantine. Là-bas, Ramadhan a une saveur particulière : les appels des vendeurs résonnent, les senteurs d'épices emplissent l'air. C'est un retour aux traditions de mon enfance, à ces souvenirs qui me sont si chers". Même constat pour Khadidja, 45 ans, résidant également à Ali Mendjeli : "Durant le Ramadhan, j'évite les produits industriels, trop standardisés à mon goût. Je préfère me tourner vers les marchés traditionnels où tout est préparé selon un savoir-faire ancestral. Que ce soit pour les pâtisseries traditionnelles, les épices ou même la poterie culinaire, je ne pourrais concevoir le mois sacré sans un passage par ces souks empreints d'authenticité". Quant à Sami, 30 ans, habitant à Massinissa, il confie : "Même si je vis loin, je retourne systématiquement au marché de Souk El Asr chaque Ramadhan. J'adore son atmosphère,

et c'est là que les familles viennent acheter du Qalb-El-Louz et de la Z'labia en fin de journée, dans une ambiance à la fois joyeuse et nostalgique". Malgré les mutations urbaines et le développement des infrastructures modernes, les marchés traditionnels de Constantine demeurent des lieux vivants, incontournables durant le mois sacré. Plus qu'un simple espace d'échange commercial, ils sont l'âme battante de la ville, un patrimoine immatériel où s'entrelacent souvenirs et convivialité. Dans leurs ruelles étroites, entre les parfums enivrants des épices et le brouhaha des marchands, les Constantinois retrouvent un lien indéfectible avec leur histoire, un écho vibrant des mois de Ramadhan d'antan, où le mois sacré était bien plus qu'un temps de jeûne : il était une célébration des traditions et de partage.

ADRAR

## ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS POUR LA PROMOTION DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL ET DES MÉTIERS

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé, mardi à Adrar, l'engagement de son département à accompagner les artisans pour promouvoir l'artisanat traditionnel et ses divers métiers. "Le ministère du tourisme s'est engagé à accompagner les activités d'artisanat et les métiers, importants leviers du secteur du tourisme dans la région", a indiqué Mme. Meddahi, en marge de sa visite des expositions des produits de l'artisanat, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. Lors de la seconde journée de cette visite de tra-

vail, la ministre s'est enquis d'une série de structures, dont l'espace Essouika au chef-lieu de wilaya, avant de visiter, dans la commune de Tamentit, des expositions d'une large variété d'articles d'artisanat de renommée mondiale, requérant leur prise en charge, formation et commercialisation, en vue de pérenniser ces métiers ancestraux. Montrant un intérêt à la réalisation d'articles de poterie-noire, une activité artisanale très ancienne et propre à la région de Tamentit, Mme. Meddahi a souligné que son département s'attèle à promouvoir ce produit et lui

assurer un accompagnement pour qu'il obtienne le label de qualité. La ministre a visité d'autres installations, dont des projets de structures hôtelières privées ainsi que d'une structure du type faisant partie des établissements récupérés par voie judiciaire, avant d'examiner avec les responsables locaux les voies à même d'accélérer les chantiers en cours et de réceptionner les projets et les mettre en service dans les meilleurs délais, en vue d'accroître la capacité du parc hôtelier local de 1.100 à plus de 2.000 lits, a-t-on fait savoir.

NÂAMA

## 67.000 HECTARES DE PÂTURAGES RÉSERVÉS AUX ÉLEVEURS

Le Haut Commissariat pour le développement de la steppe (HCDS) a réservé dans la wilaya de Nâama une superficie de 67.000 hectares de réserves pastorales aux éleveurs, qui seront ouvertes à partir de la mi-mars pour fournir du fourrage pour leur bétail. La gestion de ces espaces stepmiques est assurée par l'antenne de la wilaya de Nâama, relevant du Commissariat régional de développement de la steppe, dont le siège est basé à Saïda, afin de les exploiter de manière rationnelle et éviter leur dégradation, notamment par le biais de locations aux éleveurs pour le pâturage de leurs bétails, a fait savoir le responsable local du HCDS, Abdelaziz Bougarne. Ces espaces pastoraux, répartis sur huit communes steppiques de la wilaya, offrent des plantes de l'Atriplex et

d'autres types de plantes fourragères destinés aux moutons, a précisé Abdelaziz Bougarne. « Cette initiative permettra de fournir du fourrage aux moutons dans ces zones pendant deux mois, ce qui devra contribuer positivement à alléger les charges des éleveurs en matière d'achat d'aliments pour animaux, tout en générant des revenus pour les trésoreries des communes concernées par l'opération », a poursuivi le même responsable. Par ailleurs, le HCDS a lancé, récemment à Nâama, un projet de plantation sur une superficie de 50 hectares dans la région de « Rosfa El-Hamra », dans la commune de Asla, dans le cadre du programme de relance du Barrage vert, en utilisant des plants d'Atriplex provenant des pépinières de la direction à Djelfa, a-t-on indiqué.

PRESTATIONS BANCAIRES

## LA BADR OUVRE SON 1ER ESPACE NUMÉRIQUE À MILA

La BADR ouvre son 1er espace numérique dans la wilaya de Mila proposant diverses prestations aux citoyens. Cet espace assure de multiples services à tous les citoyens, a indiqué le directeur du groupement régional d'exploitation de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), Bou-baker Hafiani, dans les explications données aux autorités locales de développement rural (Badr), Bou-baker Hafiani, dans les explications données aux autorités locales qui ont présidé la cérémonie d'ouverture. Outre les distributeurs automatiques de billets de banque, cet espace offre des tablettes permettant à toute personne de communiquer directement avec le ser-

vice clientèle de la Badr pour poser leurs questions, a ajouté le même responsable. Ces tablettes permettent aussi de fixer des rendez-vous au niveau de toutes les agences, de demander des cartes bancaires ou des chèques, de voir les listes de documents requis pour bénéficier des différents services bancaires dont l'ouverture d'un compte ou l'obtention d'un crédit, a-t-il noté. Le même responsable de la Badr a estimé que la création de pareils espaces contribuera à « renforcer la culture bancaire chez le citoyen » et toute personne peut découvrir les services bancaires sans avoir à se rendre aux agences.

UNE NOUVELLE ÉTUDE LE CONFIRME

# Hémorragies et pré-éclampsies, principales causes de mortalité maternelle

En 2020, d'après les estimations de l'OMS, il y avait eu au total 287 000 décès maternels dans le monde, soit un décès toutes les deux minutes. Les hémorragies, qui surviennent principalement pendant ou après l'accouchement, sont responsables de près d'un tiers (27 %) de la mortalité maternelle.

Les hémorragies graves et les pré-éclampsies sont les principales causes de mortalité maternelle dans le monde. C'est ce que révèle, une nouvelle étude publiée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il s'agit de la première mise à jour mondiale de l'OMS sur les causes de mortalité maternelle depuis 2015. Elle se base sur des données collectées en 2020. Respectivement, ces affections sont responsables d'environ 80 000 et 50 000 décès en 2020 – la dernière année pour laquelle des estimations publiées sont disponibles – ce qui souligne que de nombreuses femmes n'ont toujours pas accès à des traitements vitaux et à des soins efficaces pendant et après la grossesse et l'accouchement.

Publiée dans le *Lancet Global Health*, cette étude est le premier document mondial publié par l'OMS sur les causes de décès maternels depuis l'adoption des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en 2015. En plus de présenter les causes obstétriques directes, elle montre que d'autres problèmes de santé, y compris les maladies infectieuses et chroniques comme le VIH/sida, le paludisme, l'anémie et le diabète, sont à l'origine de près d'un quart (23 %) de la mortalité liée à la grossesse et à l'accouchement. Ces affections, qui, souvent, ne sont ni détectées ni traitées tant que des complications majeures ne sont pas survenues, aggravent les risques et compliquent les grossesses pour des millions de femmes dans le monde.

En 2020, d'après les estimations, il y avait eu au total 287 000 décès maternels, soit un décès toutes les deux minutes. Cette nouvelle étude de l'OMS indique que les hémorragies, qui surviennent principalement pendant ou après l'accouchement, sont responsables de près d'un tiers (27 %) de la mortalité maternelle ; la contribution de la prééclampsie et des



autres troubles hypertensifs se monte à 16 %. La prééclampsie est une maladie grave caractérisée par une hypertension artérielle, qui peut entraîner des hémorragies, des accidents vasculaires cérébraux, des défaillances d'organes et des convulsions si elle n'est pas traitée ou si elle est traitée trop tardivement.

Il existe d'autres causes directes : sepsis et infections ; embolie pulmonaire ; complications des fausses couches et des avortements provoqués – y compris les grossesses extra-utérines et les problèmes liés aux avortements non sécurisés – ou encore complications et blessures anesthésiques survenues pendant l'accouchement.

## DÉCÈS MATERNELS, LUTTER CONTRE LES FACTEURS DE RISQUES

Les résultats soulignent la nécessité de renforcer les

aspects clés des soins de maternité, notamment les services prénatals, qui permettent de détecter les risques dès le début de la grossesse et de prévenir les complications graves ; les services vitaux d'obstétrique, qui permettent de prendre en charge les urgences critiques liées à l'accouchement, comme l'hémorragie ou l'embolie ; et les soins postnatals.

La plupart des décès maternels surviennent pendant ou peu après l'accouchement, ce qui en fait un moment critique pour sauver des vies. Cependant, environ un tiers des femmes – principalement dans les pays à faible revenu – ne bénéficient toujours pas des consultations postnatales essentielles dans les premiers jours suivant l'accouchement. Au niveau de la population, des interventions préventives plus larges pourraient aider à réduire la prévalence des problèmes de santé

sous-jacents – comme les maladies non transmissibles et la malnutrition – qui majorent les risques chez les femmes.

« Souvent, ce n'est pas un seul facteur, mais plutôt de nombreux facteurs interdépendants qui contribuent aux décès de femmes pendant ou après la grossesse – la prééclampsie, par exemple, peut augmenter considérablement la probabilité d'hémorragie ainsi que d'autres complications susceptibles de survenir même longtemps après l'accouchement », estime la Dre Jenny Cresswell, Scientifique à l'OMS et auteure de l'article. « Il a été prouvé qu'une approche plus globale de la santé maternelle donne aux femmes les meilleures chances de vivre une grossesse et un accouchement en bonne santé, et de bénéficier d'une qualité de vie durable après l'accouchement – les systèmes de santé doivent être en mesure de les

soutenir à différentes étapes de la vie. »

L'étude s'appuie sur des données nationales communiquées à l'OMS, ainsi que sur des études évaluées par des pairs. Pour certaines causes, les données restent limitées. En particulier, les auteurs appellent à ce que davantage de données soient mises à disposition sur le suicide maternel, pour lequel on trouve des données pour 12 pays seulement. En outre, la plupart des pays ne font pas rapport sur les décès maternels tardifs (ceux qui surviennent dans l'année qui suit l'accouchement), bien que plusieurs affections puissent entraîner des risques qui perdurent bien après l'accouchement lui-même. Après l'accouchement, de nombreuses femmes ont du mal à accéder aux soins de suite, y compris au soutien en santé mentale.

A.B.

## BETTERAVE

### Le plein de vitamines et de minéraux

La betterave est un légume-racine cultivé pour la consommation humaine et pour son sucre, mais c'est aussi une plante fourragère. Pleine de vitamines et minéraux, elle regorge de nombreuses vertus et qualités nutritionnelles. C'est une bonne source de vitamines et de minéraux car elle contient des nutriments et des oligo-éléments en grande quantité comme les vitamines A, K, B1, B2, B5, B9, C et E, du cuivre, du fer, du magnésium, du manganèse, du calcium et du potassium. Toutes ces vitamines et ces minéraux participent à de nombreuses réactions métaboliques dont le renforcement de la minéralisation osseuse, la contraction musculaire, la régulation de la tension artérielle, la coagulation sanguine, le

renforcement du système immunitaire, etc. La consommation de betteraves aide également à réguler le taux de cholestérol sanguin. Ce légume contient des fibres alimentaires, dont la consommation permet de limiter le taux de mauvais cholestérol. De plus, grâce à la présence d'antioxydants, elle est bonne pour la santé du cœur et des vaisseaux sanguins. Ainsi, son action anti-cholestérol, associée aux antioxydants, rend ce légume bon pour la santé cardiovasculaire en général. La betterave aide à combattre l'hypertension grâce à la présence de nitrates en bonne quantité qui donne à la betterave un pouvoir hypotenseur. En effet, ils contribuent à faire baisser la tension artérielle, ce qui est tout à fait bénéfique pour les per-

sonnes atteintes d'hypertension. La consommation de betteraves peut contribuer à protéger notre corps contre les inflammations.

Ce légume contient des composés reconnus pour prévenir les inflammations, la bêtanine, qui diminue les risques de développer un cancer de la peau, du foie et du poumon, des caroténoïdes, dont la lutéine et la zéaxanthine, contenus principalement dans les feuilles de betteraves, aux fortes propriétés antioxydantes, des composés phénoliques, également antioxydants. Les antioxydants luttent contre les radicaux libres, qui sont responsables d'une dégénérescence cellulaire prématurée et des maladies qui en découlent (maladies cardiovasculaires, cancers,

etc.). Les betteraves sont également bonnes pour la santé des yeux. En effet, de récentes études tendent à prouver que ce légume permettrait de prévenir certaines maladies oculaires : cataracte, dégénérescence maculaire (DMLA), et rétinite pigmentaire.

Ce seraient les caroténoïdes qu'elle contient qui joueraient ce rôle protecteur de la vue. Des études restent à être menées afin de confirmer cet effet.

Le jus de betterave est particulièrement recommandé aux sportifs car sa teneur en nitrates diminue la consommation d'oxygène par les muscles, les rendant alors plus efficaces, ce qui est particulièrement intéressant lors d'un effort physique intense.

PORTUGAL

# Chute du gouvernement à la suite d'un vote de confiance

Les députés portugais ont voté mardi la défiance contre le gouvernement minoritaire de centre-droit, provoquant la chute de ce dernier, onze mois seulement après son entrée en fonction, et laissant entrevoir des élections anticipées.

Le gouvernement minoritaire de droite formé au Portugal il y a environ 11 mois a chuté, mardi, suite à son incapacité à obtenir suffisamment de votes pour la motion de confiance qu'il a présentée au Parlement en raison d'allégations de corruption à l'encontre du Premier ministre, Luis Montenegro. C'est la deuxième fois depuis la fin de la dictature au Portugal et le retour de la démocratie en 1974 qu'un gouvernement est renversé à la suite d'un vote de confiance, la première fois ayant eu lieu en 1977, il y a 48 ans.



La raison de la chute du gouvernement minoritaire de droite, qui n'avait même pas terminé sa première année, tient aux allégations de corruption portées contre le premier ministre Montenegro concernant son entreprise familiale «Spinumviva», qu'il avait fondée et dont il avait ensuite transféré les parts à sa femme et à ses deux enfants après avoir commencé à s'impliquer en politique. Après deux motions de défiance - l'une déposée le 21 février par le parti d'extrême droite Chega et l'autre le 4 mars par le Parti communiste portugais (PCP) - le Premier ministre Montenegro a

demandé un vote de confiance pour tenter de surmonter la crise politique à laquelle son gouvernement minoritaire était confronté.

Lors du vote de mardi au Parlement, qui compte au total 230 membres, le gouvernement n'a obtenu qu'un total de 88 voix «pour» alors que 142 députés ont voté «contre».

Outre le Parti social-démocrate (PSD) et les démocrates-chrétiens du gouvernement minoritaire, seule l'Initiative libérale (IL), parti d'opposition, a soutenu le vote de confiance. Le Parti socialiste (PS), principal parti

d'opposition, ainsi que d'autres partis d'opposition tels que le Parti communiste portugais (PCP), le Bloc de gauche (BE), le Livre (L), le Parti Personnes-Animaux-Nature (PAN) et le parti d'extrême droite Chega, qui avaient soutenu la formation du gouvernement minoritaire, ont voté contre le vote de confiance. La tentative du gouvernement de retirer le vote de confiance après une rencontre en tête-à-tête entre le Premier ministre Montenegro et le principal leader de l'opposition, Pedro Nuno Santos, et les propositions d'une commission d'enquête parle-

mentaire de 15 jours sur les allégations contre Montenegro ont été rejetées.

Dans son discours lors de la session parlementaire, le premier ministre Montenegro a accusé le principal parti d'opposition, le PS, d'avoir perturbé la «stabilité économique», affirmant que le peuple portugais ne voulait pas d'élections anticipées. Il a également annoncé qu'il serait à nouveau le candidat de son parti au poste de Premier ministre. Le leader du PS, Santos, a cependant demandé qu'une commission d'enquête parlementaire soit mise en place concernant les allégations contre Montenegro pour le retrait du vote de confiance, arguant que le seul responsable de la crise était «Montenegro, qui refuse de dissiper les doutes». Le PS a soutenu que la commission d'enquête devait durer 90 jours, déclarant que la période de 15 jours demandée par le gouvernement n'était «pas sérieuse». Après l'effondrement du gouvernement, les Portugais devront se rendre aux urnes pour la troisième fois en trois ans. Le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa devrait convoquer des élections anticipées le 11 ou le 18 mai prochain.

POURPARLERS EN ARABIE SAOUDITE

## Les Etats-Unis et l'Ukraine conviennent d'une trêve avec la Russie

L'Ukraine a approuvé mardi une proposition des Etats-Unis visant à instaurer un cessez-le-feu immédiat de 30 jours avec la Russie et a accepté de prendre des mesures destinées à parvenir à une paix durable au conflit, entré dans sa quatrième année, ont déclaré Washington et Kiev dans un communiqué conjoint à l'issue de discussions bilatérales entre représentants de haut rang. S'exprimant devant des journalistes à Djeddah en Arabie saoudite après neuf heures de discussions, le secrétaire d'Etat américain a salué les «pas positifs» effectués par l'Ukraine et ajouté que la balle était désormais dans le camp de la Russie. Marco Rubio a indiqué que la pro-

position de cessez-le-feu serait transmise à Moscou «dans les prochains jours». Le département d'Etat américain a fait savoir dans un communiqué distinct que Washington allait restaurer avec «effet immédiat» l'aide militaire à Kiev et le partage de renseignements, suspendus coup sur coup la semaine dernière par le président Donald Trump à la suite de sa vive altercation avec son homologue ukrainien Volodimir Zelensky à la Maison blanche. Andriy Yermak, haut conseiller de Volodimir Zelensky à la tête de la délégation ukrainienne à Djeddah, a évoqué des échanges «constructifs», déclarant que la trêve proposée par les Etats-Unis concernait les lignes de front et ne serait

pas seulement une trêve aérienne et maritime. Depuis l'altercation à la Maison blanche le 28 février, qu'il a dit regretter, Volodimir Zelensky s'est efforcé face aux pressions américaines d'exprimer la bonne volonté de l'Ukraine et son désir de collaborer avec Washington en vue d'une paix durable. En visite lundi en Arabie saoudite pour rencontrer le prince héritier Mohammed ben Salman, il avait assuré de la position «pleinement constructive» de la délégation ukrainienne qui prendrait part aux discussions de Djeddah, en dépit du refus de Washington d'apporter à Kiev les garanties sécuritaires qu'il a réclamé en vue d'un accord avec Moscou.

DÉCISION DE TAXER À 50% L'ACIER ET L'ALUMINIUM CANADIENS

## Les Etats-Unis font marche arrière

Les Etats-Unis imposeront à compter de mercredi des droits de douane de 25% sur toutes les importations d'acier et d'aluminium, dont celles du Canada, a déclaré mardi la Maison blanche, revenant sur l'annonce par Donald Trump de taxes portées à 50% sur l'acier et l'aluminium canadiens, a rapporté Reuters.

Plus tôt dans la journée, le président américain a annoncé qu'il doublerait dès le len-

demain le montant des droits de douane prévus initialement sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada. Il a présenté cette mesure comme une réponse à la décision de la province canadienne de l'Ontario d'imposer 25% de surcoût sur l'électricité acheminée vers quatre Etats américains.

«Et le Canada doit immédiatement renoncer aux droits de douane anti-fermiers améri-

cains de 250% à 390% sur de nombreux produits laitiers américains (...). Je vais rapidement déclarer l'urgence nationale sur l'électricité sur le territoire menacé», a écrit Donald Trump sur son réseau social Truth.

Le président américain a par ailleurs menacé d'augmenter «sensiblement» dès le 2 avril les droits de douane sur les véhicules importés aux Etats-Unis si d'autres droits de douane imposés de longue

date par le Canada «ne sont pas également abandonnés». Doug Ford, le Premier ministre de l'Ontario, a suspendu plus tôt dans la journée le surcoût annoncé sur l'électricité exportée aux Etats-Unis, après avoir prévenu via le réseau social X qu'il n'était pas question de revenir en arrière tant que Donald Trump n'aurait pas lui-même renoncé à imposer des droits de douane sur les importations de produits canadiens.

SELON CNN

## Le ministère américain de l'Éducation va licencier la moitié de son personnel

Le ministère américain de l'Éducation devrait supprimer environ la moitié de ses 4.000 employés dans le cadre de vastes licenciements qui doivent commencer mardi soir, a rapporté CNN, citant trois personnes au courant du projet.

Les bureaux du département dans la région de Washington avaient déjà reçu l'ordre de fermer de mardi soir à mercredi pour des «raisons de sécurité», selon une annonce interne consultée par Reuters.

Le président américain Donald Trump a promis de supprimer le ministère de l'Éducation dans le cadre de son objectif de transférer davantage de responsabilités en matière d'éducation aux États.

Fox News a rapporté que «près de la moitié» des effectifs du ministère seraient licenciés. La note précisait qu'aucun membre du personnel ne serait autorisé à pénétrer dans le bâtiment du ministère de l'Éducation à partir de 18 heures mardi. La note précisait également que les bureaux rouvriraient jeudi.

Un porte-parole du ministère de l'Éducation n'a pas immédiatement répondu aux questions sur les fermetures. Ce n'est pas la première fois que l'administration Trump ordonne brusquement à une agence de fermer ses portes à ses employés. Des instructions similaires ont été données à l'Agence américaine pour le développement international, qui fournit de l'aide aux personnes dans le besoin dans le monde, et au Bureau de protection financière des consommateurs, qui protège les Américains des prêteurs sans scrupules.

Les sièges des deux agences ont ensuite été fermés dans le cadre des efforts de Trump pour réduire la taille et le coût de l'administration fédérale.

PAKISTAN

## 27 assaillants tués et 155 otages libérés après une attaque de train

Les forces de sécurité pakistanaises ont annoncé la libération de 155 otages, tandis que 27 assaillants ont été tués lors d'une opération qui se poursuit mercredi pour secourir les passagers retenus en otage après une embuscade à bord d'un train dans la province du Baloutchistan, au sud-ouest du pays. Les militants, affiliés à l'Armée de libération de Baloutchistan (BLA), une organisation interdite, ont revendiqué la prise en otage de 214 autres passagers après l'attaque d'un train dans une zone montagneuse du district isolé de Bolan, mardi.

Les forces de sécurité ont annoncé avoir libéré 155 otages, dont des femmes et des enfants, et poursuivent une opération pour libérer les passagers restants. Des rapports non confirmés font état de la mort d'au moins 10 passagers, dont le conducteur du train, lors de l'embuscade.

Aucune information officielle n'a été fournie concernant le bilan des victimes. Selon des sources sécuritaires, plusieurs militants, portant des vestes explosives, se sont positionnés près des otages, contraignant les troupes à faire preuve d'une grande prudence dans le cadre de l'opération.

LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

# Chaud derby à Alger

**Le leader de la Ligue 1 Mobilis, le MC Alger, devrait jouer à l'aise à domicile, pour le compte de la 20e journée du championnat, en donnant la réplique à l'USM Khenchela au stade du 5 juillet.**

**Marouane A.**

Les Vert et Rouge qui ont pris leur envol déjà lors de la précédente journée après leur succès à Oran face au MCO, ne devrait pas trouver beaucoup de peine à ajouter un autre succès et donc à creuser plus l'écart par rapport au dauphin, le CRB. Les poulains de Benyahia savent, en tout cas, ce qui les attends, et se donneront à fond lors de cette soirée ramadhane de samedi pour faire plaisir à leurs fans qui se déplaceront en force. De son côté, le dauphin, le Chabab de Belouizdad affrontera l'USM Alger, dans un chaud derby à Alger. Les gars de Laâkiba qui savent qu'il leur sera difficile de rejoindre le Doyen, ne veulent pas quand même perdre cette deuxième place, qualificative à la Ligue des champions d'Afrique. Face au troisième au classement général, le Chabab sait qu'il doit être sur ses gardes, d'autant plus que le match oppose deux formations qui se connaissent très bien. Les Rouge et Noir qui restent sur

une qualification en Coupe d'Algérie face au RCK, souhaitent confirmer face au Chabab même si le contexte est différent et l'adversaire est plus coriace. Le coach Paqueta dont le match sera très spécial, lui qui a déjà dirigé le CRB par le passé, tentera de trouver la bonne formule pour l'emporter et lui chiper cette deuxième place. La JS Kabylie qui reste en course pour une place africaine donnera la réplique au MC Oran, demain soir et tentera donc de confirmer son retour en force et donc aligner les trois points du succès qui restent très importants. Toutefois, ils doivent faire très attention aux Hamraoua qui ambitionnent de réussir un résultat probant pour sortir de la situation difficile dans laquelle ils se trouvent.

## LE PAC POUR LA PASSE DE DEUX

Le Paradou AC qui avait ramené un succès très important face à l'O Akbou, reçoit à domicile le CS Constantine dans une empoignade qui promet, sur-



tout aussi que les Sanafir n'ont pas dit le dernier mot et restent toujours en course pour une place sur le podium. Les gars du PAC ont les moyens, certes, de l'emporter, mais doivent quand même faire très attention à cette équipe constantinoise qui se déplacera avec une grande détermination pour tenter de revenir d'Alger avec le

meilleur résultat possible. L'ES Sétif qui cherche aussi une place au soleil aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Mostaganem pour donner la réplique à l'ESM qui a un besoin pressant de points pour sortir de cette situation difficile et quitter la zone rouge. L'ASO Chlef qui continue à surprendre en ce début de la phase

retour affronte l'Olympique Akbou et fera en sorte de prendre les trois points pour continuer sa progression au classement général. Toutefois, ils doivent faire très attention à cette équipe de l'OA qui a sacrifié la Coupe d'Algérie à laquelle elle a participé face au MCEB avec l'équipe réserve pour bien préparer ce match face aux Chélifiens. Le match qui mettra aux prises la JS Saoura à l'US Biskra, devrait revenir aux locaux qui commencent à sortir la tête de l'eau, tandis que le match qui opposera les deux formations du NC Magra au MC El Bayadh reste indécis, même si les locaux souhaitent l'emporter pour garder l'espoir du maintien en Ligue 1.

M. A.

## LE PROGRAMME :

**Vendredi 14 mars :**

JSS-USB (22h)

PAC-CSC (22h)

JSK-MCO (22h)

ESM-ESS (22h)

**Samedi 15 mars:**

ASO-OA (15h)

MCA-USMK (22h)

**Dimanche 16 mars:**

NCM-MCEB (15h)

CRB-USMA (22h)

## 22E AG DE L'ACNOA

### Une formalité pour Berraf

La 22e assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) qu'abritera notre pays les 14 et 15 mars au Centre International des Conférences (CIC) Abdelatif Rahal à Alger, devrait être consacré à l'élection de son président et des membres du Comité exécutif pour le mandat 2025-2029, et réunira les 54 Comités nationaux olympiques africains, représentés par leurs présidents et secrétaires généraux. Ce grand rendez-vous sportif et diplomatique sera l'occasion aussi d'accueillir de grandes personnalités du mouvement sportif africain et international, notamment avec la

présence des membres africains du Comité International Olympique (CIO), des présidents de Fédérations internationales, partenaires du développement des disciplines sportives sur le continent, ainsi que des représentants du CIO. Ils seront également à cet important rendez-vous continental, des hautes personnalités sportives internationales, des ministres de pays organisateurs des Jeux Africains de plage, de Jeux Africains de la Jeunesse, de Jeux Africains scolaires et des Jeux Olympiques de la jeunesse de Dakar. Pour ce qui est de l'élection du président, l'opération devrait être formelle étant donné que l'Algérien,

ancien président du COA, Mustapha Berraf est candidat unique et devait être automatiquement réélu pour un deuxième mandat à la tête de l'ACNOA. S'agissant des points forts de l'Assemblée générale, le premier responsable de l'instance olympique africaine avait expliqué lors d'un point de presse tenu récemment qu'il y aura d'abord, le renouvellement des instances dirigeantes, car il sera procédé comme prévu à l'élection du président de l'ACNOA et des membres du Comité exécutif. Ensuite, il y aura le bilan du quadriennal 2021-2024 à examiner. Il présentera les grandes réalisations de l'ACNOA, notam-

ment le renforcement des infrastructures sportives, les programmes de soutien aux athlètes, la promotion de l'égalité des genres et encourager les initiatives pour l'environnement et le développement durables. Troisième point, sera la signature avec la World Swimming et le CIO d'un accord tripartite pour la construction et la livraison de 4 piscines olympiques pour les pays africains qui n'en disposent pas. Autre point prévu, c'est l'information sur les programmes O'ye qui porteront sur la livraison par la FIFA de 50 terrains de football aux centres de formation de notre fondation Olympafrica. M.A.

## MILAN AC

### Ghoulam regrette le départ de Bennacer

L'ancien international algérien Faouzi Ghoulam a critiqué la situation actuelle de l'AC Milan, pointant du doigt un manque de constance dans les performances des Rossoneri. Désormais consultant pour Sky Sports Italia, le latéral gauche a exprimé son inquiétude quant aux

résultats récents du club milanais, qui n'a remporté qu'un seul de ses cinq derniers matchs toutes compétitions confondues. Selon Ghoulam, le problème de Milan ne se limite pas uniquement au terrain, mais concerne également la gestion globale du club. « Milan manque de continuité,

et pas seulement dans ses résultats. Même en dehors du terrain, je vois un club différent. Pour un club historique comme Milan, on pourrait s'attendre à plus, même si je comprends que ce n'est pas facile à gérer », a-t-il déclaré. L'ancien joueur de Naples a également évoqué la période faste du

club lombard, rappelant l'importance d'Ismaël Bennacer et de Sandro Tonali lors du sacre en Serie A. « Ce Milan était fantastique. Ce n'est pas un hasard s'il a remporté le championnat il y a quelques saisons. Regardez ce que Bennacer et Tonali ont apporté cette année-là et ce qu'ils ont pu accomplir ensemble. Aujourd'hui, cet équilibre n'existe plus. », a-t-il souligné. Ghoulam a aussi mis en lumière le manque d'équilibre actuel dans l'équipe, regrettant l'époque où des joueurs comme Theo Hernandez, Rafael Leão ou encore Ante Rebić faisaient la différence sur le plan offensif. Enfin, il a comparé la situation du Milan AC à celle de Naples, estimant que son ancien club performe bien sous la direction d'Antonio Conte, notamment dans la course à la Ligue des Champions. Des remarques qui mettent en évidence l'impact qu'a eu Ismaël Bennacer dans l'entrejeu milanais et soulignent l'instabilité actuelle du club, qui peine à retrouver sa régularité.

## COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR/ 1/8ES DE FINALE)

### L'USMA écarte le RCK et donne rendez-vous au CRT

L'USM Alger a validé son ticket pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, en battant le RC Kouba, pensionnaire de la Ligue 2 amateur, 1-0 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade Benhaddad, en mise à jour des 1/8es de finale de l'épreuve populaire. En première période, les Koubéens sont parvenus à avoir la possession de balle, mais sans pour autant parvenir à tromper la vigilance du portier international de l'USMA, Benbot. De leur côté, les "Rouge et Noir", mal inspirés offensivement, ont pêché par des déchets techniques. Après la pause, l'expérience des Usmistes a prévalu, ce qui leur a permis de marquer le but de la qualification, sur un penalty transformé par Mehdi Merghem (70e), après une erreur commise par le gardien koupéen Messaoudi, en pleine surface, sur Boukhanchouche. Le club phare de Sousta-

ra affrontera au prochain tour, le CR Témouchent (Ligue 2), qualifié en février dernier, à domicile aux dépens de la formation du CR Béni Tamou (inter-régions) 1-0. Un peu plus tôt dans la journée, le suspense a plané jusqu'au bout, lors de la confrontation ayant opposée les deux pensionnaires de l'élite : le MC El-Bayadh à l'Olympique Akbou, au stade Zakaria Medjdoub d'El-Bayadh. La formation d'El-Bayadh, dirigée sur le banc par Lotfi Amrouche, a dû attendre la séance fatidique des tirs au but pour se qualifier pour les quarts de finale, après la fin du temps réglementaire et la prolongation, sur un score vierge (0-0, aux t.a.b : 6-5). Le MCEB affrontera au prochain tour l'ES Sétif, qui s'est qualifiée à son tour, en éliminant en déplacement le 6 février dernier, l'Amel El-Eulma (inter-régions), sur une courte victoire (1-0).

LIGUE DES CHAMPIONS

# Le PSG sort Liverpool et passe au bout du suspens

Le Paris Saint-Germain s'est qualifié mardi 11 mars pour les quarts de finale de Ligue des champions en battant Liverpool, à Anfield, à l'issue d'une séance de penalties irrespirable marquée par deux arrêts du gardien parisien Gianluigi Donnarumma.

Après un match de haut niveau dans lequel il aura maintenu son équipe à flot face aux offensives anglaises, le gardien italien a arrêté les tirs de Darwin Nunez puis Curtis Jones. Désiré Doué s'est chargé d'inscrire le dernier penalty parisien devant les 3 000 supporters parisiens qui avaient fait le déplacement en Angleterre. La première mi-temps a été rythmée, avec un jeu très vertical.

Liverpool a tenté davantage que Paris (10 tirs contre 7) mais s'est procuré moins d'occasions franches (un seul tir cadré contre 4). A la douzième minute, Dembélé a relancé le suspense. Parti à la limite du hors-jeu, Barcola a servi dans la surface Dembélé qui a profité d'un cafouillage des défenseurs de Liverpool pour marquer. En seconde mi-temps, Paris a longtemps supporté les assauts de Liverpool. Le club francilien a fait le dos rond, le temps que l'orage passe, mais ne s'est pas procuré d'occasions. En face, Liverpool s'est heurté à une défense courageuse des Parisiens. Critiqué depuis de longs mois, notamment pour le but encaissé au match aller, le gardien du PSG Gianluigi Donnarumma s'est montré cette fois héroïque face aux multiples offensives anglaises, n'hésitant pas à sortir sur les



corners pour écarter le danger. Il a logiquement été élu homme du match. L'exploit est d'autant plus grand pour les Parisiens que seuls deux clubs français avaient réussi à battre Liverpool à Anfield en coupe d'Europe : Marseille en 2007 et Lyon en 2009. Le PSG rentre donc dans l'histoire et mérite amplement sa qualification en quarts de finale de la Ligue des champions. Au prochain tour, les hommes de Luis Enrique rencontreront le vainqueur d'Aston Villa-Bruges.

## SLOT : «LE PSG PEUT REMPORTE LA LIGUE DES CHAMPIONS»

Malgré la déception de l'élimination de son équipe, par le PSG, l'entraîneur des Reds, Arne Slot, a prêté un avenir radieux pour ses bourreaux d'un soir. Il estime Paris en capacité de décrocher son premier titre de l'histoire dans la compétition. "Oui, ils peuvent remporter la Ligue des champions", a-t-il déclaré à l'issue du match. "Mais malheureusement pour eux, ils ne sont pas la seule

équipe qui peut l'emporter. Il y a deux matchs donc la chance peut aussi jouer un rôle. Sur une saison entière, c'est la meilleure équipe qui gagne un championnat mais c'est plus difficile à dire quand ça se joue sur deux matchs où la chance, les décisions arbitrales peuvent avoir une influence sur le résultat. Heureusement, nous avons eu la chance d'avoir deux très bons arbitres sur ces deux matchs à Paris et ici.

Ils ont été excellents à chaque fois." "S'ils jouent comme ça et que tout le monde reste en forme, ils ont de très bonnes chances, oui." Fait-il désormais du PSG son favori à la victoire finale? Arne Slot ne tranche pas et cite d'autres candidats crédibles. "Je n'ai pas joué contre toutes les équipes, j'aime aussi le Barça en ce moment", fait-il remarquer.

"Arsenal a une très bonne équipe, le Real Madrid aussi, le Bayern Munich est impressionnant.

Ça va être serré comme ça l'a été ce soir et que s'ils doivent rejouer des tirs au but au prochain, peut-être que l'autre équipe l'emportera, je ne sais pas. C'est l'un des clubs les plus riches en Europe donc ce n'est pas une surprise qu'ils se battent chaque année pour remporter la Ligue des champions."

LIBYE

## Aliou Cissé nouveau sélectionneur



Champion d'Afrique avec le Sénégal en 2022, Aliou Cissé a officiellement signé, mardi 11 mars 2025, comme sélectionneur de la Libye, cinq mois après avoir quitté le banc des Lions. Si la destination peut paraître surprenante, les conditions financières et le challenge de la CAN 2027 ont certainement fini de convaincre l'ancien joueur du PSG de relever le défi des Chevaliers de la Méditerranée. Certains y verront, à juste titre, une sorte rétrogradation. Aliou Cissé, champion d'Afrique en 2022 et deux qualifications à la Coupe du monde avec le Sénégal, a signé chez l'équipe 111e au classement Fifa. La Libye qui n'a plus disputé la CAN depuis 2012 et qui n'est pas qualifiée pour la prochaine au Maroc. «Nous avons décidé de nommer le Sénégalais Aliou Cissé à la tête du staff technique de l'équipe nationale libyenne jusqu'en 2027, avec une clause stipulant qu'il soit reconduit pour une période similaire en cas de qualification à la Coupe d'Afrique des Nations 2027», a confié dans la presse libyenne Fawzi Jaouda, vice-président de la Fédération libyenne de football. Comment l'entraîneur aux deux finales de CAN en quatre participations s'est retrouvé à la tête d'une équipe de Libye en éternelle reconstruction, dans un pays encore en quête de stabilité ?

ILS QUALIFIENT LE BARÇA

## Raphinha et Yamal régulent

Porté par ses deux irrésistibles gauchers, Raphinha et Lamine Yamal, le FC Barcelone, endeuillé par le décès de son médecin Carles Minarro samedi, lui a offert le plus beau des hommages en se qualifiant pour les quarts de finale de la Ligue des champions avec la manière contre Benfica (3-1).

Les joueurs catalans, très émus lors de la minute de silence précédant la rencontre, ont dédié ce succès à leur ancien docteur, décédé brutalement à 54 ans samedi avant le match de Liga contre Osasuna, finalement

reporté. Emmenés par leur prodige Lamine Yamal, 17 ans, devenu le plus jeune joueur à marquer et donner une passe décisive dans le même match en C1, les hommes d'Hansi Flick, vainqueurs à l'aller 1-0, ont fait plus que confirmer leur avantage, signant une nouvelle prestation offensive de haut vol pour retrouver les quarts pour la deuxième saison consécutive. Leur parcours s'était arrêté en quart, un soir d'avril 2024, face au Paris Saint-Germain de Kylian Mbappé, laissant aux supporters barcelonais un goût

d'inachevé, que les coéquipiers de Jules Koundé tenteront d'effacer, soit face à Lille, soit face à Dortmund.

L'objectif étant de retrouver le dernier carré pour la première fois depuis 2019.

### LAMINE YAMAL INTENABLE, RAPHINHA LÉTAL

Sur la pelouse du stade olympique de Montjuïc, le club blaugrana, qui rêve toujours de retrouver son rang parmi les grands d'Europe après des années de déceptions en C1, a activé le mode rouleau-com-

presseur et rapidement pris les devants pour s'éviter une nouvelle déconvenue. Inarrêtable sur son aile droite, Lamine Yamal a lancé la fête avec un festival de dribbles et de feintes avant de trouver son compère brésilien Raphinha, létal du plat du pied gauche au second poteau pour ouvrir le score (11e, 1-0).

Le défenseur argentin Nicolas Otamendi, 37 ans, a cru relancer les Portugais dans la partie d'un coup de tête sur corner en profitant d'un marquage catalan trop lâche (13e, 1-1), mais

Yamal, dans un grand soir, est ressorti de sa boîte pour redonner l'avantage aux Blaugranas d'une frappe enroulée sublime du gauche (27e, 2-1).

Déjà décisif lors de la victoire héroïque (5-4) en phase de poules à Lisbonne, et à l'aller (1-0), le Brésilien Raphinha, l'homme des grands rendez-vous du Barça cette saison, a conclu un contre fulgurant emmené par le latéral espagnol Alejandro Balde d'un tir croisé du gauche (42e, 3-1), signant son onzième but en dix rencontres de C1.

EN BATTANT LEVERKUSEN EN ALLER ET RETOUR

## Le Bayern fidèle au rendez-vous des quarts

Le Bayern Munich a éliminé mardi soir le Bayer Leverkusen en huitièmes de finale de la Ligue des champions et rejoint les quarts de la compétition européenne pour la 35e fois de son histoire en 41 participations. Le Bayern s'est imposé 2-0 à Leverkusen après l'avoir emporté 3-0 à l'aller. Pour une place dans le dernier carré, les hommes de Vincent Kompany défieront l'Inter Milan, qui a écarté sans problème les Néerlandais du Feyenoord Rotterdam. Le quart de finale aller se disputera dans un mois (8-9 avril) à l'Allianz Arena munichoise, le retour aura lieu une

semaine plus tard (15-16 avril) à San Siro. Les Munichois peuvent continuer à rêver d'une "Finale dahoam", une finale à la maison en bavarois, pour tenter d'aller décrocher un septième sacre continental après 1974, 1975, 1976, 2001, 2013 et 2020, même si le chemin jusqu'au 31 mai et l'Allianz Arena est encore semé d'embûches. Les coéquipiers de Joshua Kimmich, capitaine du soir en l'absence sur blessure du gardien de but Manuel Neuer, avaient mis un pied en quarts à l'issue du match aller, remporté 3 à 0 il y a six jours à domicile. Dans ce duel sur la scène euro-

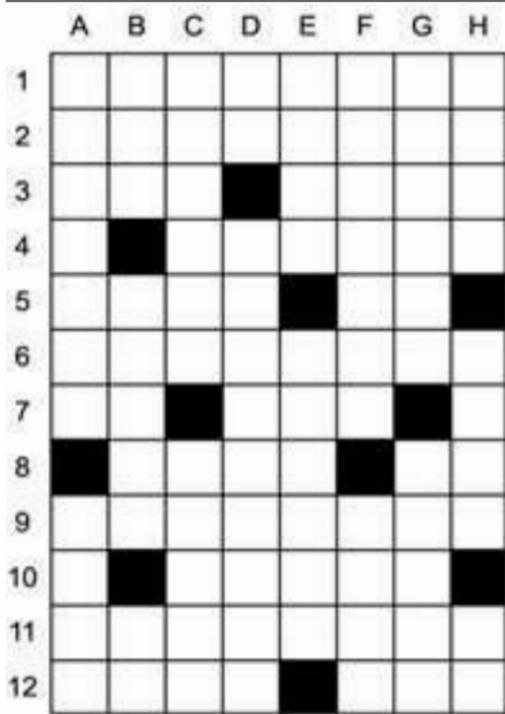
péenne pour la suprématie en Allemagne, les Munichois ne se sont pas retranchés devant leur surface de réparation à défendre leur avance de trois buts et se sont créés les meilleures occasions par Harry Kane (5e et 15e) ou Michael Olise (16e).

### BUT ET PASSE DÉCISIVE POUR KANE

En seconde période, Harry Kane a donné encore plus d'épaisseur au matelas de son équipe en ouvrant logiquement le score à la 51e minute sur un coup franc de Kimmich mal renvoyé par Schick, pour inscrire

re son 10e but cette saison en Ligue des champions. Privé de son maître à jouer Florian Wirtz, touché à la cheville, Xabi Alonso a tenté le tout pour le tout en faisant entrer Victor Boniface et Amine Adli après l'heure de jeu, sans réussir à faire trembler la solidité de l'édifice munichois, qui s'est assuré la victoire grâce à Alphonso Davies (71e), d'une passe décisive de Kane. C'est la sixième fois consécutive que le Bayern se hisse dans le top 8 de la Ligue des champions. Lors de ses 41 participations, le club munichois n'a manqué les quarts de finale qu'à six reprises.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Grandes personnes. Rigolera.
- B. Cubes pour le jeu. Établissement industriel. Du genre paresseux.
- C. Étendues liquides. C'est un courriel.
- D. Il traverse Turin. Malgré cela.
- E. Fit partir le coup. Baigné, trempé.
- F. Qui est sans vie. Récipients de chimistes.
- G. Intervalle de notes. Ce n'est pas du bénéfice.
- H. Arrivées par la mère. Barre de fermeture. Article espagnol.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Action d'accueillir un enfant.
- 2. Débloque.
- 3. Fatigue les nerfs. Pas réussi.
- 4. Fruit à conserve.
- 5. Argent populaire. Quatre romain.
- 6. Dispersée çà et là.
- 7. Supposons... Direction sur la boussole.
- 8. Poisson ou capitaine. Pascal en bref.
- 9. Retendre le ressort de la pendule.
- 10. Donner un coup de main.
- 11. Elle a de jolies cuisses de grenouille.
- 12. Condiments. Spécialité de Guérande.

# LES MOTS FLÉCHÉS

PRINCE DE PYTHAGORE	BOÎTES À LUNETTES	AUTO DE L'ARMÉE AMÉRICAINE	MAR-SUPIAL	BOUTS D'HERSE	FILM MÉDIOCRE
AMATEUR DE SOURIS	CITÉ DE LA BD	DIMINUA LA LONGUEUR	CANINE DE CHIEN	AUTOCHTONE DE L'UTAH	DIC-TATORIAL
DÉTAIL D'UNE LISTE	ASCÈTE HINDOU	BOUILLIE DE FARINE DE MAÏS	CHIFFRE D'AFFAIRES ABRÉGÉ	POISSON DE LA MÉDITERRANÉE	ON L'ASSOCIE AU YANG
COULEUR CHAIR	UNITÉ ROUMAINE	MAUVE	GRAND VESTIBULE PAS TRÈS ASORDABLE	QUI ONT PERDU LES PÉTALES	ENSEMBLE DES GENS DU PAYS
MILLI-LITRE	GÉNÉRAL ORIENTÉ AU SUD	ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE	COUPE FRISÉE	DÉTERMINANT POSSESSIF
ENDROIT OÙ TRAVERSER LA RIVIÈRE	DOCTEURS DE LA LOI MU-SULMANE	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	TERME D'ÉCHECS
FAIRE UNE TRESSE	MAUVE	ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE	COUPE FRISÉE	DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
GRAND VESTIBULE PAS TRÈS ASORDABLE	QUI ONT PERDU LES PÉTALES	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	MARQUE DE DEDAIN
QUI ONT PERDU LES PÉTALES	COUPE FRISÉE	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
COUPE FRISÉE	PRÉNOM SLAVE	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	MARQUE DE DEDAIN
PRÉNOM SLAVE	DIVINITE GRECQUE DE LA TERRE	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	MARQUE DE DEDAIN
DIVINITE GRECQUE DE LA TERRE	CUBERAS DU BOIS	EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	PRIX À PAYER	PRÉNOM SLAVE	MARQUE DE DEDAIN



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AGREABLE AIRBAG AMURER ARMISTICE ATONE CARNAGE CEINTURE CERNER  
 COBRA COMA ETEINDRE FISCALITE GRELE MEGA MERCI MONTRER OCTET  
 OUTRAGER PIZZERIA PUREE ROUGE SERIEUSE STRATEGIE TARE TECKEL TRIANGLE  
 TUBA

F	E	E	L	C	M	M	A	S	A	E	A
I	A	L	O	E	A	E	T	M	R	E	R
S	I	B	G	I	K	R	O	D	S	E	M
C	R	A	U	N	A	C	N	U	G	O	I
A	E	E	M	T	A	I	E	A	N	E	S
L	Z	R	E	U	E	I	R	T	G	L	T
I	Z	G	N	R	R	T	R	B	A	E	I
T	I	A	T	E	U	E	C	T	A	R	C
E	P	E	S	O	R	P	R	O	U	G	E

# Abdelkader Alloula, une voix qui refuse le silence

Le 10 mars 1994, Abdelkader Alloula était lâchement assassiné à Oran. Trente et un ans ont passé, mais l'onde de choc ne s'est jamais vraiment dissipée. Son absence est un vide béant, et pourtant, son œuvre, elle, continue de vibrer, de parler, de questionner. Dans les mots de ses personnages, dans les voix des comédiens qui reprennent ses textes, dans cette tradition du Goual qu'il a réinventée, Alloula est toujours là.

Samy Terki

Le théâtre n'était pas seulement un art de la scène. C'était une parole vivante, une parole qui bouscule, qui réveille, qui interpelle. Il voulait que l'Algérien se retrouve sur les planches, que le spectateur entende sa propre langue, qu'il voie son quotidien, ses luttes, ses espoirs. Et il a réussi. Trente et un ans après sa disparition, son œuvre n'a rien perdu de sa force.

Né en 1939 à Ghazaouet, dans la région de Tlemcen, Alloula n'a jamais été un artiste détaché de son époque. Dès ses premiers pas dans le monde du théâtre, il sait que la scène peut être autre chose qu'un simple divertissement. Formé à Paris en dramaturgie et en arts du spectacle, il aurait pu choisir de faire carrière ailleurs. Mais c'est en Algérie qu'il veut créer, c'est là que son art prend tout son sens.

Il s'imprègne des traditions populaires, redécouvre la Halqa, cet art du conte qui rassemble les foules sur les places publiques. Il comprend la puissance du Goual, ce passeur de mémoire qui, à travers ses histoires, transmet une sagesse ancienne et commente le présent. Alloula ne se contente pas de puiser dans cette tradition, il la transforme, il l'adapte à son époque. Son théâtre devient une tribune, un espace où le verbe populaire se fait critique sociale, où le spectateur n'est pas seulement un témoin, mais un acteur de la réflexion. Sa trilogie « Le Goual (1980), Lajouad (1985) et Litham (1989) » est une œuvre monumentale qui interroge l'identité algérienne avec une acuité rare. À tra-



vers ces textes, Alloula pose une question essentielle : comment concilier mémoire et modernité ? Comment préserver l'âme d'un peuple sans sombrer dans le passéisme ? Ses personnages ne sont pas de simples figures de théâtre, ce sont des miroirs tendus à la société. D'autres pièces marquent profondément les esprits : El Khobza (1970), qui met en lumière l'injustice sociale ; Homk Salim (1972), satire mordante de l'absurdité bureaucratique ; Touffah (1983), qui explore les illusions perdues. Son théâtre, écrit en arabe dialectal, parle à tous. Il refuse le théâtre élitiste, celui qui s'adresse à une poignée d'initiés. Il veut un théâtre ancré dans la vie, qui puisse être joué dans les salles comme dans les rues, qui puisse toucher aussi bien

le paysan que l'intellectuel. Le 10 mars 1994, Abdelkader Alloula est abattu par des balles assassines à Oran. Il succombe trois jours plus tard, à l'âge de 54 ans. La violence aveugle du terrorisme tente d'éteindre une voix, mais l'œuvre demeure. Son assassinat est un coup porté à la culture algérienne, à tous ceux qui croyaient encore en la force des mots face aux ténèbres.

Mais Alloula avait déjà semé des graines, et elles n'ont jamais cessé de germer. Au Théâtre régional d'Oran, dont il a été l'un des piliers, son ombre plane encore. Ses textes sont montés, étudiés, transmis. Son approche du théâtre, cette manière unique de lier modernité et traditions populaires, continue d'inspirer des générations de

dramaturges et de metteurs en scène.

On ne parle pas d'Alloula au passé. Trente et un ans après son assassinat, ses mots résonnent toujours avec une intensité intacte. Chaque fois que son Goual monte sur scène, chaque fois qu'un comédien récite ses textes, il est là. Il est dans les voix qui portent son héritage, dans ces scènes qui refusent le silence, dans cette Algérie qui n'a jamais cessé de se battre pour sa culture. Abdelkader Alloula n'était pas seulement un dramaturge, il était un consciencieux, un éclaircisseur. Son nom ne s'effacera jamais. Son théâtre reste un cri, une lumière, une promesse, celle que l'art peut encore dire le monde, qu'il peut encore éveiller les esprits et défier l'oubli.

S. T.

14E FESTIVAL NATIONAL DES AÏSSAOUA À MILA

## La Zaouïa Taibiya de Laghouat remporte le 1<sup>er</sup> prix

Le groupe de la Zaouïa Taibiya de Laghouat a remporté le prix du "meilleur spectacle artistique intégré" du 14e Festival national des Aïssaoua, clôturé mardi soir à la maison de la culture Moubarek El-Mili de Mila.

Le groupe lauréat s'est distingué par des textes mettant en valeur la spécificité du patrimoine Aïssaoua dans la région de Laghouat, ainsi que par l'harmonie de la prestation collective des artistes et le choix des costumes traditionnels authentiques, explique le président du jury du concours de ce Festival, Abdelkader Belarbi. Les autres troupes participantes ont présenté des spectacles de haut niveau, mais l'absence de nouveaux textes dans l'édition de cette année a conduit à ne pas décerner le prix du "meilleur nouveau poème", a indiqué M. Belarbi qui a recommandé de "motiver et d'encourager les jeunes à rejoindre les groupes et les associations Aïssaoua pour assurer la pérennité de cet art et sa transmission aux générations futures". La soirée de clôture de la 14ème édition de ce Festival a été animée par l'Association "Mouridi El Tariqa El Aïssaoua" de Constantine, dont la performance a créé une atmosphère tout en spiritualité, conduisant le public à interagir avec les titres interprétés comme "Salla Allah Aâlih daïma", "Bismillah Miftahi" et "Djinakoum Ziyar". Approché par l'APS, un spectateur, Djamel Benkheireddine, a estimé que les poèmes interprétés par Ahmed Benkhellaf ont fait de la soirée de clôture "une œuvre d'art respirant l'authenticité du patrimoine algérien".

La 14ème édition du Festival culturel national des Aïssaoua, ouverte le 8 mars, a vu la participation de 14 troupes et associations venues de 12 wilayas du pays qui se sont produits à Mila, mais aussi dans plusieurs communes de la wilaya. De même que des expositions liées au patrimoine Aïssaoua et des conférences autour du thème de cette édition "Les Aïssaoua entre nécessité de transcription et impératif de localisation" ont été organisées en marge de la manifestation.

APS

## « Artis » : l'art algérien à l'ère de l'entrepreneuriat

L'École supérieure des beaux-arts d'Alger inaugure un projet inédit. Son incubateur, Artis, est lancé officiellement ce lundi en présence de Zouhir Ballalou, ministre de la Culture et des Arts, et de Noureddine Ouadah, ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. L'objectif ? Offrir aux jeunes créateurs un cadre structuré pour transformer leur talent en projet viable, en phase avec les mutations économiques du pays.

Pour Ballalou, c'est une « avancée qualitative » dans le soutien à l'innovation artistique. « Nous ne pouvons plus penser la culture comme un secteur isolé. Elle doit être pleinement intégrée à notre économie », insiste le ministre. Une déclaration qui trouve un écho dans l'interven-

tion de Ouadah : « L'industrie créative est aujourd'hui un des moteurs de l'économie mondiale. Il est temps que l'Algérie en prenne toute la mesure ».

Dans les faits, Artis repose sur un accompagnement pluridisciplinaire. Chaque artiste sélectionné bénéficiera d'un mentorat personnalisé, assuré par un enseignant de l'ESBA, ainsi que de formations en gestion de projet et en entrepreneuriat dispensées par des experts. L'incubateur prévoit également un accès aux dispositifs de financement pour aider les jeunes créateurs à structurer leurs projets et à les porter sur le marché.

Le programme Initiative Art, clôturé récemment au Palais de la Culture, avait déjà posé les bases d'un « écosystème » pro-

pice aux industries culturelles. Avec Artis, cette dynamique prend une dimension concrète, en misant sur la professionnalisation des créateurs et la valorisation du patrimoine artistique algérien.

Au-delà du marché national, l'ambition est aussi de donner à l'art algérien une « visibilité accrue » à l'international. « Les nouvelles technologies ouvrent des perspectives inédites pour nos artistes. Il faut les saisir », souligne Ouadah, évoquant notamment le potentiel du numérique pour diffuser et commercialiser les œuvres.

Un projet audacieux, donc, qui devra maintenant prouver son efficacité. L'incubateur est en place, les formations vont démarrer, et les premiers artistes incubés seront bientôt



connus. L'enjeu est de taille, donner aux talents algériens les moyens d'exister sur la scène

économique, sans renier l'essence même de leur démarche artistique.

R.C.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UNE DÉLÉGATION OUGANDAISE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, une délégation ougandaise conduite par Mohamed Ahmed Kisuule, envoyé spécial du président ougandais, conseiller principal chargé des affaires du Moyen-Orient. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Commu-

nauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller du président de la République, chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du président du Haut Conseil islamique, Mabrouk Zaid El Kheir, indique un communiqué de la Présidence de la République.

## TRANSPORT AÉRIEN DOMESTIQUE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE À AIR ALGÉRIE

Le président de la République a présidé, hier, une réunion consacrée au transport aérien et à la situation de la compagnie Air Algérie et Tassili Air Lines. Il a été décidé à l'issue de la réunion la création d'une société de transport aérien domestique, affiliée à Air Algérie, a indiqué la présidence dans un communiqué.

M.M

## SIDI BEL ABBÈS

### DES SPECTACLES THÉÂTRAUX POUR LES DÉTENUÉS

Le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès (TRSB) a programmé une série de spectacles théâtraux à destination des détenus des établissements pénitentiaires, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, mercredi, auprès de cet établissement culturel. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les ministères de la Culture et des Arts et celui de la Justice, prévoit la présentation d'une série de productions et de représentations théâtrales par un groupe d'artistes, "permettant ainsi aux détenus de participer à des activités culturelles et créatives enrichissantes", a précisé la chargée de la communication et de la programmation du TRSB, Abbassia Madouni. La même source a précisé qu'en coordination avec l'administration pénitentiaire, l'accent est mis sur des spectacles aux dimensions sociales, artistiques et humaines. "L'objectif principal est d'exploiter l'art dramatique afin de favoriser un changement psychologique et social positif parmi les détenus", a-t-elle indiqué.

## L'OR RESTE STABLE AVANT LES DONNÉES SUR L'INFLATION AMÉRICAINE

L'or est resté stable mercredi, les marchés attendent les données clés sur l'inflation aux États-Unis qui pourraient influencer la politique de la Réserve fédérale, notamment sur les taux d'intérêt. L'or au comptant était stable à 2.915,65 dollars l'once, et les contrats à terme sur l'or américain se sont raffermis de 0,1 % dollars. Les investisseurs attendent la publication de l'indice des prix à la consommation (IPC) américain qui devrait déterminer l'orientation des taux d'intérêt de la Fed cette année. Une inflation plus élevée pourrait pousser la Fed à maintenir des taux d'intérêt élevés, réduisant l'attrait de l'or, actif non productif. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a perdu 0,6 % à 32,75 dollars l'once, le platine a augmenté de 0,8 % à 982,52 dollars et le palladium a glissé de 0,3 % à 943,31 dollars.

## GROENLAND

### L'OPPOSITION GAGNE LES ÉLECTIONS

L'opposition de centre droit a remporté les élections législatives mardi au Groenland, un scrutin marqué par une poussée des nationalistes qui réclament que l'île arctique, convoitée par Donald Trump, accède rapidement à l'indépendance, selon la chaîne publique groenlandaise KNR. Après dépouillement des voix dans la capitale Nuuk, le parti Démocrates, formation autoproclamée "sociale-libérale" elle aussi favorable à l'indépendance à terme, ne peut plus être rattrapé, indique KNR, qui précise que Naleraq (nationalistes) est aussi en passe de décrocher un "résultat canon".

APS

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 13 MARS 2025 // N°1031 // PRIX 20 DA

## 14<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

### Walid Sadi élu au Bureau exécutif

Comme il fallait s'y attendre, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été élu par acclamation au sein du Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors de la 14<sup>e</sup> Assemblée générale extraordinaire de la CAF qui s'est déroulée, hier, dans la capitale égyptienne.

Seul candidat éligible pour la région Nord du continent après le retrait du Tunisien Hussein Jenayah, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF. Le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi (région Nord), le Tanzanien Wallace John Karia (région Est et Centre), le Libérien Mustafa Raji (région Ouest A), le Ghanéen Kurt Okraku (région Ouest B) et Bestine Kazadi de la République démocratique du Congo (siège des femmes) étaient présents sans concurrents dans leurs régions respectives. Cela marque donc le retour en force de l'Algérie dans cette instance après son absence depuis 2017, à la fin du mandat de l'ancien président de



la FAF, Mohamed Raouaoua. Ce retour de l'Algérie, porté par Walid Sadi, s'inscrit aussi dans une série

de victoires de la diplomatie sportive nationale, notamment après la récente victoire de la Fédération algérien-

ne dans l'affaire de la « fausse carte géographique du Maroc».

Marouane A.

## ALGER

### ARRÊT TEMPORAIRE DU TÉLÉPHÉRIQUE DE BAB EL OUED À PARTIR DE VENDREDI

L'Entreprise de transport algérien par câble (ETAC) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'arrêt temporaire du téléphérique de Bab El Oued (Alger) à partir du 14 mars, en raison d'une inspection réglementaire visant à garantir la sécurité de l'installation. L'ETAC a précisé que cette "grande inspection", imposée par la réglementation, permettra de vérifier l'ensemble des composants essentiels du système, notamment les câbles, les cabines, les structures porteuses, la motorisation et les dispositifs

de sécurité. "Ces travaux sont nécessaires pour assurer la fiabilité et la sécurité de l'infrastructure et permettront au téléphérique de parcourir à nouveau environ 300.000 km en toute sécurité", a souligné l'entreprise. Mis en service en 2018, le téléphérique de Bab El Oued est devenu un moyen de transport essentiel pour les habitants et les travailleurs de ce quartier d'Alger. Avec un taux de disponibilité supérieur à 98 %, il a assuré plus de 24.000 heures d'exploitation, parcouru 345.600 km et transporté

environ un million de passagers par an, selon la même source. Ce mode de transport, qui relie Bab El Oued aux hauteurs environnantes, constitue une alternative rapide et écologique, facilitant les déplacements dans cette zone urbaine dense, a ajouté l'ETAC. L'entreprise a invité les usagers à prendre leurs dispositions en utilisant les autres moyens de transport disponibles durant la période d'arrêt, précisant que cette opération vise à garantir la sécurité et la pérennité du téléphérique.

## LA CHINE ENVOIE 18 SATELLITES DANS L'ESPACE

Un groupe de 18 satellites en orbite basse a été envoyé dans l'espace mercredi matin à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-8 Y6 depuis le site de lancement spatial commercial de Hainan, dans la province insulaire méridionale de Hainan. Les satellites, le cinquième groupe de ce genre, sont entrés avec succès sur l'orbite prédéfinie, d'après la China Aerospace Science and Technology Corporation (CASC). Ils feront partie de Spacesail, une constellation Internet commerciale chinoise. La mission marque en outre le premier lancement depuis l'aire de lancement N 1 du site, après un premier lancement depuis l'aire No 2 le 30 novembre 2024, illustrant

la disponibilité des deux aires du premier site de lancement spatial commercial de Chine pour les futures missions. L'aire No 1, d'une hauteur de 83 m, est adaptée à la fusée Longue Marche-8. Elle est dotée d'une structure modulaire en acier et utilise pour la première fois un cône de déviation de la flamme à double direction pour le refroidissement et la réduction du bruit, ce qui permet d'améliorer les capacités de réutilisation rapide. Elle permet désormais un cycle de lancement et de réinitialisation de sept jours, ce qui est essentiel pour répondre à la demande croissante. La construction du site de lancement spatial commercial de Hainan a commencé en

juillet 2022. Celui-ci a réalisé sa première mission en novembre 2024. La construction de la phase II du projet est en cours. La fusée Longue Marche-8, développée par l'Académie chinoise de technologie des véhicules de lancement (China Academy of Launch Vehicle Technology) de la CASC, est une fusée à combustible liquide de moyenne poussée, dotée d'un bon rapport coût-efficacité et capable d'effectuer des lancements multi-satellites en orbite terrestre moyenne et basse. Il s'agissait de la 563<sup>e</sup> mission de vol de la série des fusées porteuses Longue Marche, pilier du système de transport spatial chinois.

